

Délibération n°03.01

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
57

Nombre de votants :
57

Date de convocation :
26 janvier 2022

Date d'affichage du
compte-rendu :
09 février 2022

**Objet : Budgets 2022 -
Budget principal**

L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 01 février, le conseil communautaire, convoqué le 26 janvier 2022, s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, , Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**
M DAIN Denis, Mme GRENIER Arlette, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme CACERES Marie *a donné pouvoir* à Mme ABELARD Nathalie
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON
- M GAILLARD Philippe *a donné pouvoir* à Mme ABELARD Nathalie
- Mme LAFARGE Anne-Catherine *a donné pouvoir* à M CARTAILLER Philippe
- Mme MARTINHO Corinne *a donné pouvoir* à M MAGNET Fabrice
- M MESSEANT Jean-François *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric
- M MICHEL Didier *a donné pouvoir* à M CHASSAGNE Eugène
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie *a donné pouvoir* à M PECOUL Pierre
- Mme PANIAGUA Murielle *a donné pouvoir* à M REGNOUX Marc
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir* à M RAYMOND Vincent
- M ROUGEYRON Denis *a donné pouvoir* à Mme DE MARCHI Véronique
- M BARBECOT Jacques conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante,
- M IMBERT Didier conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant,

Absents :

- M BEAURE Nicolas
- M CHANSARD Gérard
- M GRENET Daniel

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M RAYMOND Vincent

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 46

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 9

Date de convocation : 01/01/2000 26/1/2022

Présenté par Le Président (1),

A Mozac, le 01/02/2022

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Mozac, le 01/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ABELARD Nathalie	
AGBESSI Eric	
AYRAL Jean-Paul	
BARBECOT Jacques <i>remplacé par Mme GRENIER Arlette</i>	
BEAURE Nicolas	
BELDA José	
BERTHELEMY Hélène	
BIGAY Bertrand	
BOISSET Jean-Pierre	
BONNICHON Frédéric	
BOUCHET Boris	
BRAULT Charles	
CACERES Marie <i>puvair à Mme ABELARD</i>	
CARTAILLER Philippe	
CAZE Alain	
CHANSARD Gérard	
CHASSAGNE Eugène	
CHASSAING Pierre	
CHAUVIN Lionel <i>puvair à M. BONNICHON</i>	
DE ABREU Jérôme	

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de publication : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
DERSIGNY Eric		
DESMARETS Pierre		
DUBOIS Gérard		
DUCHÉ Dominique		
DUPONT Laurence		
DÉAT Alain		
GAILLARD Philippe	pouvoir à Mue ABEZARD	po
GAUTHIER Patrice		
GRENET Daniel		
GRENET Michèle		
HEBRARD Jean-Pierre		
HOARAU Catherine		
IMBERT Didier	remplacé par M. DAIN DENIS P/O	
JEAN Daniel		
LAFARGE Anne-Catherine	pouvoir à M. CARTAILLER	
MAGNET Fabrice		
MAGNOUX André		
MARTINHO Corinne	pouvoir à M. MAGNET	
MELIS Christian		
MESSEANT Jean-François	pouvoir à M. BONNICHAON	
MICHEL Didier	pouvoir à M. CHASSAGNE	
MOURNIAC-GILORMINI Virginie	pouvoir à M. PECOUL	
NIORT Nathalie		
PANIAGUA Murielle	pouvoir à M. REGNOUX	po
PECOUL Pierre		
PERRETON Régine	pouvoir à M. RAYMOND	po
PIRÈS-BEAUNE Christine		
RAYMOND Vincent		

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - préfecture
 063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2022
 Date de réception préfecture : 14/02/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

REGNOUX Marc	
ROUGEYRON Denis	<i>pouvoir à Mue DE MARCHI</i>
ROUSSEL Sandrine	<i>[Signature]</i>
THÉVENOT Laurent	<i>[Signature]</i>
VAUGIEN Evelyne	<i>[Signature]</i>
VERMOREL Pierrick	<i>[Signature]</i>
VEYLAND Anne	<i>[Signature]</i>
VILLAFRANCA Grégory	<i>[Signature]</i>
WEINMEISTER Nicolas	<i>[Signature]</i>

GRENET Roland

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/02/2022, et de la publication le

A Riom, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2022
 Date de réception préfecture : 14/02/2022

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET 2022

Budget principal

Contexte

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présenté et débattu le 7 décembre 2021 a tracé les grandes lignes de l'exercice budgétaire 2022. A ce stade et sans préjuger des évolutions de la situation sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, l'environnement des collectivités locales s'accorde à reconnaître que l'année 2022 sera probablement la plus délicate du mandat au plan budgétaire.

Pour autant, cette année ne doit pas marquer une rupture mais plutôt un rebond. Ainsi, RLV souhaite s'inscrire dans ce mouvement en 2022. Malgré un contexte et une dynamique encore incertaine, la communauté d'agglomération entend poursuivre ses actions, consolider la relance et maintenir le soutien apporté à ses partenaires.

Pour tenir ces engagements, le budget 2022 est caractérisé par :

- Une forte solidarité vis-à-vis des communes membres,
- Un haut niveau d'investissements pour soutenir l'activité économique et l'emploi, et offrir des équipements et un haut niveau de service aux habitants du territoire,
- Une fiscalité modérée, limitée aux stricts besoins de financement des projets engagés,
- La recherche d'un autofinancement maximal et de soutiens financiers des partenaires pour financer les investissements afin de limiter le recours à l'emprunt.

Le budget 2022 sera également le premier budget appelé à traduire les orientations du projet de territoire qui sera prochainement validé par les élus communautaires.

Section de fonctionnement

Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement apparaissent relativement stables (en baisse de 0,7% par rapport au prévisionnel 2021 et en progression de 0,4% par rapport au réalisé de ce même exercice.

Evolution des recettes de fonctionnement par nature (en €uros)

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
013	Atténuation de charges	103 934	204 225	150 000	202 281	200 000	211 905	190 000
70	Produits des services et du domaine	2 927 760	3 006 069	3 489 525	2 989 110	3 443 370	3 113 974	3 342 550
73	Impôts et taxes	34 108 180	34 133 933	33 934 000	34 598 766	31 923 260	32 167 204	32 120 197
74	Dotation, subventions et participations	8 645 150	8 905 961	8 867 700	8 987 180	12 174 075	11 791 484	11 619 440
75	Autres produits de gestion courante	139 500	171 126	151 180	340 399	153 208	75 835	324 060
	Total recettes de gestion des services	45 924 524	46 421 314	46 592 405	47 117 736	47 893 913	47 360 402	47 596 247
76	Produits financiers	0	7 065	10 870	10 878	1 990	1 996	500
77	Produits exceptionnels	14 000	481 033	12 152	578 512	300	32 490	
78	Reprises sur amortissements et provisions	630 616	604 616				26 000	
	Total recettes réelles	46 569 140	47 514 028	46 615 427	47 707 126	47 896 203	47 420 888	47 596 747
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	541 053	541 931	578 055	565 783	436 498	425 586	407 950
	Total recettes d'ordre	541 053	541 931	578 055	565 783	436 498	425 586	407 950
002	Résultat reporté ou anticipé	7 986 831	7 966 831	6 727 543	6 727 542	5 794 833	5 794 833	4 372 812
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	55 097 024	56 022 790	53 921 025	55 000 451	54 127 534	53 641 307	52 377 509

Atténuation de charges (chapitre 013)

Il est prévu d'inscrire 190 000 € au titre des remboursements d'assurance susceptibles d'intervenir pour couvrir les absences de personnels. Cette estimation reste cependant très incertaine compte tenu du caractère aléatoire des causes des absences. En effet, en 2018, RLV a reçu 183 401 €, en 2019, 204 225 €, en 2020, 202 281 € et en 2021, 211 905 €.

Pour rappel, RLV est assurée pour les décès, les accidents de service, la maladie professionnelle, les congés de longue durée et de longue maladie. Les risques liés à la maladie ordinaire et à la maternité ne sont pas assurés.

Produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les prévisions sont stables par rapport au prévisionnel 2021. Le budget 2022 prévoit ainsi :

- 718 700 € de participation des familles pour l'accueil des jeunes enfants dans les multi-accueils communautaires,
- 81 400 € de participation des familles issues de la communauté des Gens du Voyage pour l'occupation des aires d'accueil ou des terrains familiaux,
- 193 800 € de produits au titre des activités culturelles (école de musique d'Ennezat, entrées aux musées, produits dérivés), y compris le service commun « interventions musicales dans les écoles » (95 000 €),
- 706 850 € de recettes liées aux activités sportives et de loisirs. Ainsi, 150 000 € de recettes sont-ils prévus pour la piscine de Riom intégrant une période de fermeture pour travaux de six mois. En contrepartie, 75 000 € sont estimés pour les entrées à la piscine de Chatel-Guyon dont RLV assurera la gestion jusqu'en octobre 2022. Ce dispositif permettra de maintenir un accueil des usagers scolaires et individuels tout en limitant la baisse des recettes,
- Le budget prévoit également 182 500 € de recettes du CLSH de Saint-Laure.
- 99 000 € de remboursement versés par les communes de Riom, Chatel-Guyon et Volvic pour les interventions des chantiers d'insertion sur leur territoire,
- 380 000 € de remboursement par le CIAS pour la mise à disposition de matériel et de personnel des services supports,
- 197 000 € de remboursement des budgets annexes « eau » et « assainissement » pour la mise à disposition de personnel des services supports et les frais inhérents.

Le budget 2022 prévoit également une enveloppe de 300 000 € de remboursement de la part des communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service commun ADS.

On notera enfin 280 000 € d'encaissement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) reversés au SICTOM de Pontgibaud-Pontaumur qui assure la collecte des ordures ménagères sur le territoire des communes de Saint-Ours-les-Roches et Pulvérières.

Impôts et taxes (chapitre 73)

A l'occasion du débat autour des orientations budgétaires pour 2022, les élus ont affiché leur volonté de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel. On signalera que ces taux sont restés stables depuis la fusion intervenue en 2017.

Impôt	Taux RLV 2021	Taux RLV 2022	Taux moyen national EPCI à FPU
Taxe sur le foncier bâti	0	0	2,04
Taxe sur le foncier non bâti	3,92	3,92	6,30
Cotisation Foncière des Entreprises ¹	23,97	23,97	27,08

Le budget a donc été bâti en tenant compte de ce choix.

Au regard des montants réellement encaissés en 2021 et dans une approche prudentielle, les estimations de recettes fiscales pour 2022 apparaissent globalement stables même si des mouvements peuvent être sensibles sur certaines lignes.

Evolution des recettes fiscales (en €)

	2018	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes	34 965 946	34 133 933	34 598 766	32 164 894	32 120 000
dont Cotisation Foncière des Entreprises	9 483 047	9 190 042	9 404 952	6 524 391	6 500 000
dont Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	6 298 311	5 302 590	4 841 144	4 802 169	4 400 000
dont TAxe sur les Surfaces COMmerciales	1 011 571	967 399	1 012 820	925 529	990 000
dont Impôt Forfaitaire des Entreprises des Réseaux	421 414	492 974	537 492	486 754	500 000
S/T fiscalité « entreprises »	17 214 343	15 953 005	15 796 408	12 738 843	12 390 000
dont TFNB + TAFNB	122 936	129 175	118 126	127 733	130 000
dont Taxe d'habitation	7 113 455	7 330 166	7 491 494	313 568	320 000
dont Fraction de TVA (remplacement TH)				7 651 748	8 100 000
S/T fiscalité « ménages »	7 236 391	7 459 341	7 609 620	8 093 049	8 550 000
dont Autres impôts (rôles supplémentaires)	15 774	198 391	574 742	236 450	200 000
dont TEOMi (reversée au SBA)	8 224 977	8 195 636	8 359 179	8 821 514	8 700 000
dont Taxe GEMAPI	450 322	448 779	450 279	410 678	450 000
dont Taxe de séjour	162 227	215 597	145 354	201 176	170 000
dont FNGIR ²	1 661 912	1 663 184	1 663 184	1 663 184	1 660 000
S/T autres produits	10 515 212	10 721 587	11 192 738	11 333 002	11 180 000

Ainsi, la fiscalité perçue des entreprises affiche un recul sensible (-2,8%) dû pour l'essentiel à la baisse de la CVAE. En effet, le montant notifié fin 2021 à RLV est en baisse d'environ 400 000 Euros par rapport au montant encaissé en 2021.

Cette baisse est normale dans le contexte de la crise sanitaire. En effet, le montant de CVAE qui sera réellement encaissé par RLV en 2022 correspond au solde de l'impôt dû par les entreprises assujetties en 2020 et aux acomptes payés en 2021, lesquels ont pu être volontairement ajustés par les entreprises en fonction des résultats qu'elles envisageaient de réaliser, le tout dans un contexte socio-économique tendu en raison de la crise.

¹ S'agissant de la CFE, il convient de rappeler que la période de lissage du taux d'imposition expire en 2026 (cf. délibération du 28 mars 2017)

² Le FNGIR est un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. Les montants prélevés ou reversés au titre du FNGIR sont fixes et reconduits chaque année.

Pour autant, l'année 2021 n'ayant pas été aussi difficile pour les entreprises que 2020, il est possible qu'un rôle supplémentaire intervienne courant 2022 pour réajuster le montant réel de l'impôt.

Les autres impôts économiques sont estimés pour un montant proche de celui encaissé en 2021.

La fiscalité « ménages » enregistre pour sa part une hausse sensible, notamment sur la fraction de TVA appelée à remplacer dans le panier fiscal de l'EPCI, la perte de la Taxe d'Habitation (TH).

Pour rappel, depuis 2021, les intercommunalités perçoivent une quote-part de TVA en compensation des produits de la taxe d'habitation. Cette fraction de TVA est calculée comme le rapport entre le produit de TH supprimé (majoré de la moyenne des rôles supplémentaires sur 3 ans et des compensations fiscales), et le produit national de la TVA.

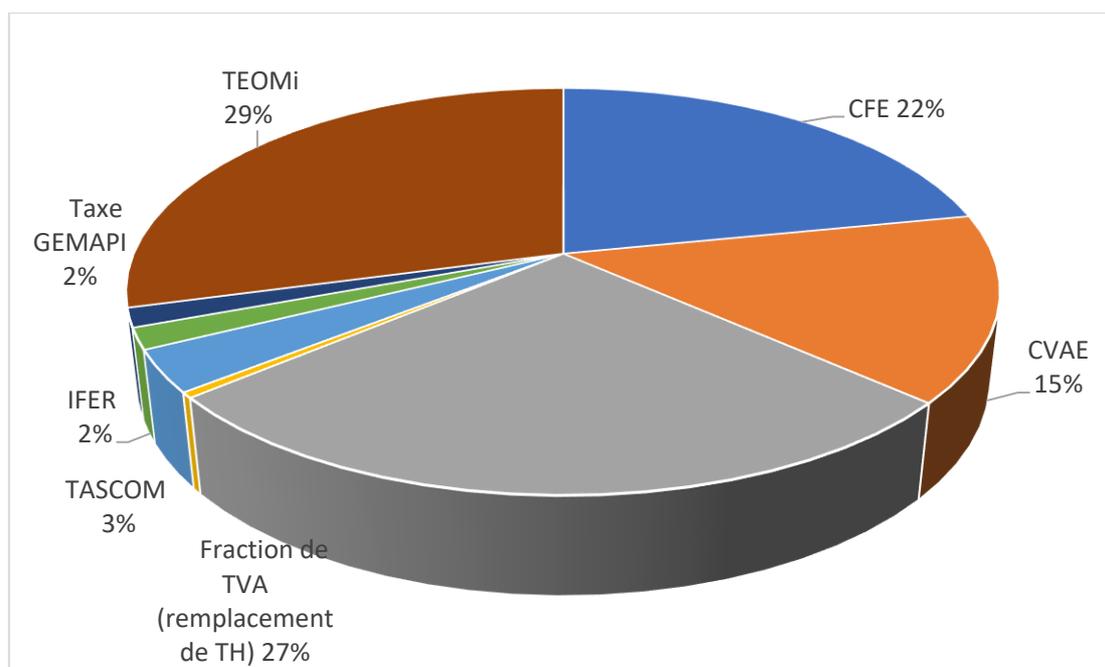
Cette fraction est figée et s'applique chaque année au produit de TVA N-1 pour calculer l'attribution de TVA N de chaque EPCI. Ceci implique dès lors que le produit de TVA attribué à chaque EPCI évolue de manière identique à tous les autres EPCI. En outre, toutes les TVA attribuées progresseront comme le produit national de TVA. Cette dernière ayant été dynamique en 2021 du fait de la reprise de l'activité économique (+7% environ), l'impact pour RLV est estimé à 450 000 Euros.

Le montant de la taxe de séjour est estimé à 170 000 Euros qui traduirait une reprise de l'activité touristique sur le territoire. Pour sa part, le montant de la taxe GEMAPI est stabilisé à hauteur de 450 000 Euros. Perçue par RLV depuis 2018 et destinée à financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, cette taxe couvre globalement les dépenses réalisées.

Malgré un contexte qui reste encore incertain, RLV souhaite s'inscrire dans la durée et continuer à faire de l'attractivité le pilier de la politique économique et budgétaire. Les élus entendent ainsi privilégier l'élargissement de l'assiette des impôts à l'augmentation des taux de ces mêmes impôts.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des recettes fiscales perçues par RLV. Il ressort clairement que l'essentiel de la ressource proviendra encore en 2022 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et du produit appelé à remplacer la taxe d'habitation (TH).

Répartition des produits fiscaux estimés pour 2022



Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

De budget à budget, le montant attendu des dotations apparaît en baisse de 4,6%, mais reste relativement stable par rapport à l'exécution 2021.

Le montant de la dotation d'intercommunalité est estimé à 840 000 Euros, en légère augmentation par rapport à 2021 comme le prévoit la loi de finances pour 2022 et le montant de la dotation de compensation des groupements à 2 850 000 €. Pour rappel, cette composante de la DGF des EPCI correspond à l'ancienne compensation "part salaires" et à la compensation que percevaient certains EPCI au titre des baisses de dotation de compensation de taxe professionnelle subies entre 1998 et 2001.

L'essentiel du montant parmi les « autres dotations » provient de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour l'accueil des enfants dans les multi-accueils et au centre de loisirs de Saint-Laure (2 374 800 € dont 2 264 000 pour la Petite Enfance).

Les participations de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme couvrent plusieurs secteurs d'activité et viennent compenser les coûts engagés par RLV pour des actions au titre de l'habitat (animation du Programme d'Intérêt Général habitat, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage) pour 518 900 Euros, de l'environnement pour 417 440 Euros, de l'activité culturelle (114 200 €), du sport (10 500 €) ou de la cohésion sociale (58 600 €).

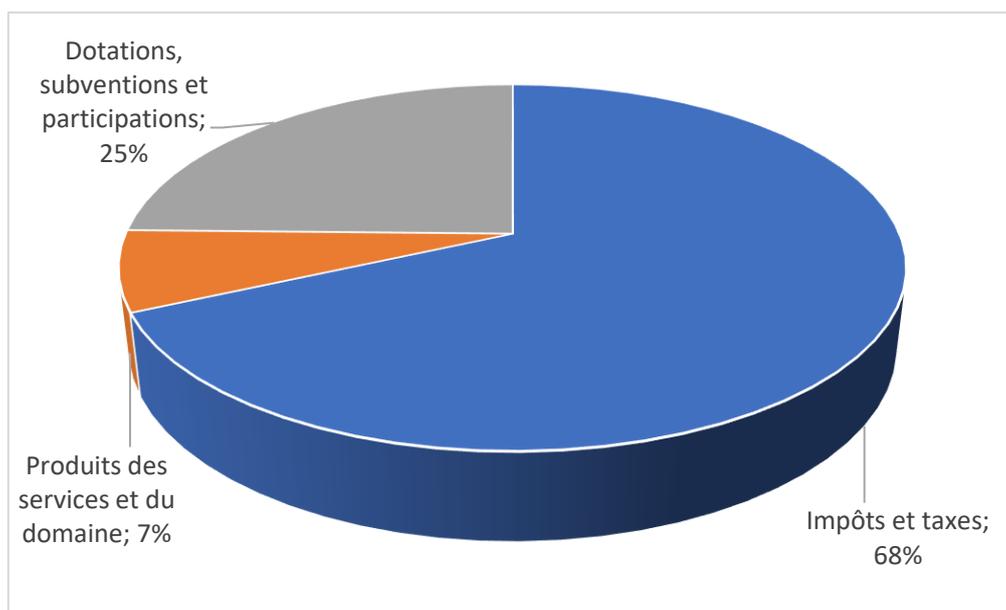
Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Sur cette ligne sont inscrites les redevances versées par les exploitants des équipements communautaires, qu'il s'agisse des Délégations de Service Public (DSP) ou du bail commercial du cinéma de Riom :

- Grotte de la Pierre à Volvic : 50 000 € pour tenir compte des dispositions de la nouvelle DSP,
- Réseau de chaleur urbain : 30 000 €,
- Centre d'hébergement Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches : 70 000 €,
- Cinéma de Riom : 15 000 € auxquels s'ajoutera la part variable,
- Resort du Goulet à Volvic : 4 200 €,
- Station bio GNV : 24 000 €,

Ce chapitre budgétaire intègre en 2022 le montant de la soulte (120 000 €) qui sera versée par la société TRINA SOLAR dans le cadre de l'opération de solarisation du parking des Dagneaux à Riom. Cette somme viendra alimenter l'enveloppe dédiée aux travaux d'aménagement de cet espace que RLV veut exemplaire.

On trouve enfin sur cette ligne budgétaire, des loyers (maison Baurez, fermages, atelier repassage) pour environ 5 000 Euros.



Le graphique ci-dessus montre l'importance des produits de la fiscalité qui représentent quasiment les 2/3 des recettes réelles de fonctionnement, quand les dotations pèsent pour 25% et les produits des services pour seulement 7%.

Comme l'a rappelé le ROB, compte tenu de la composition du nouveau panier fiscal suite à la suppression de la TH, les produits fiscaux perçus par RLV proviennent à 40% du secteur économique et à 27% des impôts « ménages », ce qui tend à conforter RLV dans sa stratégie d'attractivité pour inciter des entreprises à s'implanter sur le territoire.

Les dépenses

Globalement, la section de fonctionnement est composée de dépenses contraintes, qu'il s'agisse d'engagements contractuels (abonnements, locations, maintenance) ou de charges sur lesquelles RLV a peu de prise (fluides) et de dépenses choisies.

Le tableau suivant détaille l'évolution de la section de fonctionnement.

Evolution des charges de fonctionnement par nature (en Euros)

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
011	Charges à caractère général	5 014 797	4 572 348	5 948 940	4 910 422	5 510 875	4 844 035	5 436 015
012	Charges de personnel	12 998 215	12 507 105	13 639 825	12 879 189	13 722 196	12 983 835	14 517 259
014	Atténuation de produits	14 109 844	14 029 547	14 103 130	13 906 663	14 078 130	14 067 723	14 058 130
65	Autres charges de gestion courante	12 932 018	11 200 556	11 680 740	11 199 467	11 850 877	11 539 797	11 777 657
	Total dépenses de gestion des services	45 054 874	42 309 556	45 372 635	42 895 741	45 162 078	43 435 390	45 789 061
66	Charges financières	230 980	230 476	222 735	221 605	200 000	181 151	150 000
67	Charges exceptionnelles	784 000	490 813	8 000	6 728	108 000	92 488	6 000
022	Dépenses imprévues	312 620	0	6 400		188 295		150 000
	Total dépenses réelles	46 382 474	43 030 845	45 609 770	43 124 074	45 658 373	43 709 029	46 095 061
023	Virement à la section d'investissement	6 698 756		5 633 936		5 956 310		3 585 500
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 015 794	2 284 405	2 677 319	3 081 517	2 512 851	2 509 466	2 696 949
	Total dépenses d'ordre	8 714 550	2 284 405	8 311 255	3 082 231	8 469 161	2 509 466	6 282 449
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 097 024	45 315 250	53 921 025	46 205 591	54 127 534	46 218 495	52 377 510

Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général enregistrent une baisse de 1,4% par rapport aux prévisions 2021. Toutefois, les dépenses de ce chapitre qui traduisent le fonctionnement courant de l'EPCI peuvent être rangées en plusieurs catégories avec des niveaux d'explications différents :

- Les dépenses courantes qui impliquent des notions de récurrence et de quotidienneté telles les fluides, les contrats divers, les achats obligatoires comme les couches ou les repas servis aux enfants accueillis dans les multi-accueils. En 2022, leur montant prévisionnel est estimé en hausse de 4% par rapport au réalisé 2021, en raison essentiellement des impacts de l'inflation que les experts s'accordent à reconnaître plus durable qu'initialement prévu.
- Des dépenses récurrentes mais dont le volume peut varier d'un exercice à l'autre. On trouve notamment sur ces lignes :
 - les contrats d'assurance souscrits par RLV (48 000 € pour l'assurance de la flotte automobile et la couverture des déplacements professionnels des agents utilisant leur propre véhicule).
 - les recours à des prestataires extérieurs tels le support informatique externalisé ou l'élaboration d'un schéma de développement numérique à l'échelle du territoire afin que celui-ci soit en capacité d'offrir de nouveaux services numériques aux habitants du territoire (130 000 €),
 - 40 000 € pour des animations en direction du monde agricole, en lien avec les questions autour de la gestion des crues ou des risques d'inondations,
 - les divers contrats de location souscrits par RLV (copieurs, véhicules, matériels divers) pour 220 995 €,
 - l'entretien des espaces verts communautaires. Cette prestation est adossée à un marché à bons de commande qui peut fluctuer en fonction des conditions météorologiques. En 2022, 140 000 € sont dédiés à cet entretien. De même, 55 000 € sont prévus pour l'entretien des ripisylves ou la lutte contre les espèces invasives,
 - 85 000 € sont inscrits pour l'entretien des bâtiments communautaires, 15 100 € pour les réseaux et 133 000 € pour les voiries,
 - les divers contrats de maintenance (logiciels, site internet, dératisation, extincteurs...) mobilisent des crédits à hauteur de 295 050 €.
- Des dépenses ponctuelles. C'est le cas des 3 000 € d'assurance pour la couverture de l'exposition au musée régional d'Auvergne, ou des 157 000 € pour les contrats d'assurance souscrits dans le cadre de l'extension de la piscine (tous risques chantier et dommage-ouvrage).

On note également sur ce chapitre 011 des crédits dédiés à des études ou des accompagnements (Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Délégation de Service Public du chauffage urbain, la démarche Climat-AirEnergie, l'élaboration d'un atlas de la biodiversité, d'un pacte financier et fiscal, d'un diagnostic des arbres plantés sur le tracé de la coulée verte de l'Ambène, ...) à hauteur de 337 640 €.

Le chapitre intègre également l'ensemble des cotisations payées par RLV au titre de son adhésion à divers organismes (Mission Locale, ADHUME (efficacité énergétique), ATMO (mesure de la qualité de l'air), ACOFOR (communes forestières), Réseau IDEAL (réseau d'échanges de savoir-faire entre collectivités), PFIL (aide à la création ou à la reprise d'entreprise), MACEO (accompagnement du Massif Central dans son développement territorial durable), MARQUE AUVERGNE). Le budget prévoit ainsi 243 220 €.

On notera toutefois que la hausse des inscriptions budgétaires (de budget à budget) peut être relativisée car le recul montre que la consommation réelle des crédits est chaque année inférieure aux prévisions comme le montre le tableau ci-dessous :

Evolution des charges du chapitre 011 (en €uros)

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
60	Achats et variation des stocks	1 368 706	1 387 428	1 532 705	1 492 265	1 509 595	1 297 484	1 385 125
61	Services extérieurs	1 686 055	1 447 555	1 917 085	1 713 842	2 180 300	1 846 647	2 362 385
62	Autres services extérieurs	1 870 585	1 692 590	2 247 870	1 652 121	1 785 030	1 622 003	1 608 505
63	Impôts, taxes et versements assimilés	74 500	44 774	46 780	52 192	35 950	77 901	80 000
	TOTAL	4 999 846	4 572 347	5 744 440	4 910 420	5 510 875	4 844 035	5 436 015

Charges de personnel (chapitre 012)

De budget à budget, les charges de personnel enregistrent une hausse de 5,8% qui s'explique de plusieurs façons :

- Renforcement des services communautaires

En 2021, plusieurs agents ont été recrutés pour renforcer les services communautaires transversaux, ou pour étoffer les services qui gèrent les compétences de l'EPCI :

- systèmes d'information (1 création, 1 remplacement),
- commande publique (1 création),
- contrôle de gestion (1 remplacement),
- communication (1 création),
- développement économique (1 création),
- environnement (2 remplacements),
- aménagement (1 création),
- mobilité (1 remplacement),
- culture (médiation numérique, 1 création).

Ces postes pour lesquels les agents ont été recrutés en cours d'année 2021 et dont le coût a été partiel, sont budgétés dans leur intégralité en 2022. On notera cependant que certains de ces postes sont en partie financés par des partenaires extérieurs (ADEME, DRAC, communes bénéficiaires pour le programme « Petites villes de demain »). C'est la raison pour laquelle il est important de mesurer l'évolution de ce chapitre budgétaire en tenant compte de ces recettes.

Evolution des charges nettes de personnel (en €)

			CA 2019	CA 2020	CA 2021 (estimé)	BP 2022
Budget Principal	Dépenses de personnel	Salaires et charges	11 490 020	12 033 043	12 157 501	13 442 011
		Dépenses annexes ³	1 183 474	1 002 412	1 140 070	1 205 758
		Total	12 673 494	13 035 455	13 297 571	14 517 259
			2,9%	2,0%	9,2%	
	Recettes	Chèques déjeuners	142 607	132 205	138 788	155 100
		Assurance	204 627	201 411	200 478	190 000
		Refacturation	921 587	1 229 396	1 232 606	1 300 000
		Subvention	104 435	332 383	353 771	418 322
		Total	1 373 256	1 895 395	1 925 642	2 063 422
			38,0%	1,6%	7,2%	
Solde	Total	11 300 238	11 140 060	11 371 929	12 453 837	
	<i>var. vs. N-1</i>	-1,4%	2,1%	9,5%		

- Evolutions liées à la réglementation

Parmi ces mouvements, on distingue ceux sur lesquels RLV a en partie la main (GVT) et ceux imposés par des décisions prises au niveau de l'Etat. Ainsi, l'augmentation annuelle automatique du SMIC au 1^{er} janvier 2022 (+0,9%), fait suite à l'augmentation automatique exceptionnelle du 1^{er} octobre 2021 (+2,2%).

Cette revalorisation du salaire minimum entraine de facto une hausse de l'indice de base des fonctionnaires de façon à ce que ceux-ci soient rémunérés au minimum au niveau du SMIC.

On notera également l'indemnité de précarité entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et qui concerne les agents contractuels dont les contrats arrivent à terme, ou l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) accordée aux agents fonctionnaires et non fonctionnaires de la fonction publique en vertu des dispositions de l'article L.5424-1 du code du travail.

L'ensemble de ces mesures est estimé à 204 000 Euros pour 2022.

- Evolution des charges inhérentes au personnel

A côté des charges directes liées au personnel, figurent également les charges « hors flux » qui reprennent l'ensemble des dépenses connexes. Parmi celles-ci, on relèvera une hausse des cotisations d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) de 205 à 207 Euros par agent, l'assurance du personnel qui augmente en proportion de l'évolution des effectifs ou les charges de formation des apprentis partagées à 50/50% avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) qui représentent 15 000 Euros.

³ Mutualisation, cotisation CNAS, assurance du personnel, médecine du travail, frais d'annonces, chèques

Atténuation de produits (chapitre 014)

La solidarité de l'agglomération avec ses communes membres est un axe fort pour RLV. Sur cette ligne budgétaire figurent notamment les reversements opérés par RLV en direction des communes.

Le budget 2022 prévoit au titre des attributions de compensation, une enveloppe identique à celle répartie entre les communes en 2021, soit la somme de 10 171 130 €uros. En effet, bien que le transfert de la compétence « Eaux Pluviales Urbaines (EPU) », soit intervenu au 1^{er} janvier 2020, les événements (renouvellement des instances municipales et communautaires, crise sanitaire) n'ont pas permis à la Commission Locale pour l'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) d'engager les travaux d'évaluation des coûts de cette compétence.

La démarche a été engagée fin 2021 et devrait aboutir courant 2022 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Il s'agit d'un exercice délicat qui consiste à trouver le juste équilibre entre les coûts que représente désormais pour RLV la gestion des EPU tant en fonctionnement qu'en investissement et l'impact que ce transfert de charge peut avoir sur l'attribution de compensation versée aux communes.

Conformément à la délibération du conseil communautaire votée en 2018, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est fixé à 3 006 890 € et restera identique en 2022.

En effet, en décembre 2021, il a été décidé de confier au cabinet Michel KLOPFER la mission d'assister RLV dans l'élaboration d'un pacte financier et fiscal entre l'agglomération et ses communes membres. Les conclusions de cette étude sont attendues pour le courant de l'année 2022 et trouveront donc à s'appliquer à compter de 2023.

Ce chapitre budgétaire mentionne également le montant prévisionnel du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), estimé pour RLV en 2022 à 450 000 €uros.

Pour rappel, le FPIC a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le territoire de RLV qui est considéré comme « plus riche que la moyenne » contribue à ce fonds national dans les proportions que détaille le tableau ci-dessous :

Evolution de la répartition du FPIC entre RLV et ses communes membres

	2017	2018	2019	2020	2021
RLV	542 566 €	521 454 €	607 022 €	478 028 €	469 912 €
Communes	878 587 €	983 188 €	937 450 €	811 658 €	808 865 €
TOTAL	1 421 153 €	1 504 642 €	1 544 472 €	1 289 686 €	1 278 777 €
Part RLV	38,2%	34,6%	39,3%	37%	36,7%
Part communes	61,8%	65,4%	60,7%	63%	63,3%

Globalement ce chapitre 014 affiche une relative stagnation à hauteur de 14 058 130 €uros. C'est un très fort pourcentage du budget (31% des dépenses réelles) qui confirme la solidarité de RLV vis-à-vis de ses communes membres.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

De budget à budget, cette ligne budgétaire affiche une baisse de 1%. Mais elle apparaît en progression par rapport à l'exécution 2021. Ces mouvements sont essentiellement dus aux inscriptions de crédits destinés à l'équilibre des budgets annexes ou à l'équilibre du budget du CIAS :

- 100 000 € de subvention d'équilibre au budget « transport ». On notera que le montant de cette aide du budget principal est équivalent à 2021 et s'affiche en net recul par rapport aux années antérieures. L'harmonisation du taux sur l'ensemble du territoire (0,6% depuis 2021) et la dynamique du Versement Mobilité (VM) qui n'a pas eu trop à subir les effets de la crise sanitaire (2 562 912 € collectés en 2020, 2 987 781 € collectés en 2021), expliquent cette stabilité au niveau du budget principal,
- 85 770 € de subvention d'équilibre aux différents budgets annexes,
- 850 000 € de subvention d'équilibre au budget du CIAS,

On trouve également la subvention de 550 000 € prévue pour l'Office de Tourisme et de Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana les Pays de Volvic, identique à celle versée en 2021. On notera que le produit de la Taxe de Séjour (TS) encaissé par RLV (145 354 € en 2020, 201 176 € en 2021) est inclus dans la somme globale versée à l'OTTI. Cette subvention, dite de fonctionnement, est une subvention d'équilibre qui peut évoluer en fonction des résultats dégagés par cet Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Parmi les autres dépenses figurant sur cette ligne budgétaire, on trouve les cotisations d'adhésion au Grand Clermont (118 000 €) ainsi qu'au Pôle métropolitain (35 000 €), la participation de RLV au financement de chantiers d'insertion portés par les associations Avenir et Inserfac (193 000 €), le soutien de RLV au fonctionnement de certains opérateurs du territoire tels l'ANEF pour la gestion des logements d'urgence de Riom (34 000 €), Les Petits Volcans pour la gestion de la crèche de Chambaron-sur-Morge (72 650 €), ou la participation au fonctionnement de l'Association pour la Promotion de Riom et de son territoire (129 000 €) pour ses interventions auprès des commerçants du territoire. Le chapitre prévoit également une enveloppe de 52 000 € qui seront répartis entre les associations du territoire pour les soutenir dans l'organisation d'événements.

On notera également, l'inscription d'une ligne de 35 000 € destinée à participer financièrement aux projets en faveur des jeunes engagés par les communes, les associations ou les jeunes eux-mêmes.

On notera que cette ligne budgétaire prévoit des crédits sur une étiquette nouvelle « *droits d'utilisation – informatique en nuage* » à hauteur de 123 255 €. L'informatique en nuage (cloud computing) correspond à l'accès à des services informatiques (serveurs, stockage, mise en réseau, logiciels) via Internet à partir d'un fournisseur.

Un arrêté conjoint des Ministres de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de l'économie, daté du 17 décembre 2020, a fixé les dépenses de fourniture de prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage éligibles à l'attribution du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

Charges financières

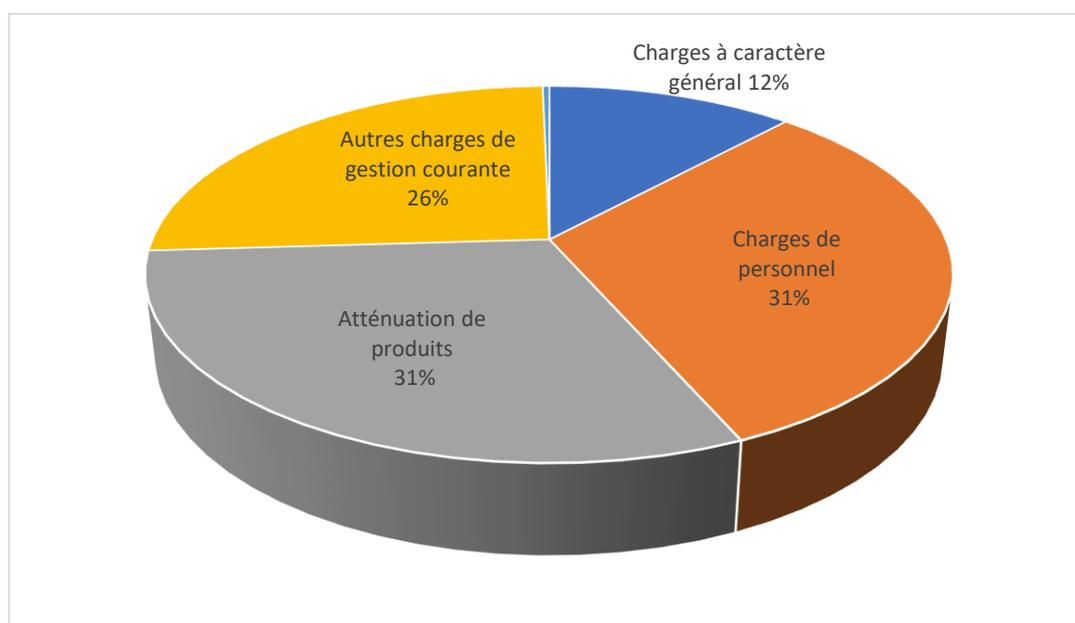
L'encours de dette supporté par RLV reste maîtrisé. Au 1^{er} janvier 2022, celui-ci est de 10 526 026 €uros.

L'enveloppe destinée à financer les intérêts de la dette pour 2022 est proposée à hauteur de 150 000 €uros.

Le graphique ci-dessous détaille le poids des charges de fonctionnement dans le budget. On constate qu'un tiers des dépenses de fonctionnement de RLV sont opérées en direction des communes à travers les reversements de fiscalité. Un autre tiers est constitué des charges de personnel, pendant que 26% vont aux autres charges de gestion courante.

Le graphique montre également que RLV ne consacre que 12% de ses dépenses au fonctionnement courant de ses services.

Répartition des charges de fonctionnement par nature



La construction de la section de fonctionnement sur ces bases permet de dégager un autofinancement de 3 585 500 €uros versé à la section d'investissement. En tenant compte du résultat de l'exercice, reporté à hauteur 4 372 812 €uros, la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 52 377 510 €uros.

Section d'investissement

Après une année 2020 perturbée par plusieurs éléments (renouvellement des instances municipales et communautaires, crise sanitaire), l'année 2021 a permis d'engager de nouvelles actions et de nouveaux projets.

RLV souhaite maintenir et conforter cette dynamique en 2022 en concrétisant plusieurs opérations structurantes pour le territoire. Il s'agit de projets sur lesquels les élus et les services travaillent depuis plusieurs mois ; extension de la piscine Béatrice HESS à Riom, création d'une Maison de la Jeunesse et de l'Emploi, création d'une Maison de la Nature et de l'Environnement.

Mais à côté de ces opérations emblématiques pour le territoire, RLV portera de nombreux autres projets en 2022.

Les dépenses d'investissement

		Prévu 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Prévu 2021	Réalisé 2021	Restes à réaliser	Prévu 2022
20	Immobilisations incorporelles	1 902 523	700 144	838 591	1 713 631	453 840	900 693	966 120
204	Subventions d'équipement versées	3 966 227	941 034	1 099 469	3 933 469	1 370 154	1 113 652	2 969 500
21	Immobilisations corporelles	5 279 031	3 515 695	320 377	2 009 762	1 190 055	339 281	2 035 390
23	Immobilisations en cours	5 272 059	1 343 349	2 011 848	6 520 451	3 629 945	1 889 111	5 954 350
	Total des opérations d'équipement	1 893 600	1 535 900	4 270 285	875 037	613 809		3 849 980
	Total dépenses d'équipement	18 313 440	8 036 122	4 270 285	15 052 350	7 257 803	4 242 737	15 775 340
16	Emprunts et dettes assimilées	1 432 308	1 382 239		1 600 000	1 538 739		1 570 000
26	Participations et créances rattachées	100 000						
27	Autres immobilisations financières	4 604 610	2 135 078		1 733 015	51 587		1 859 500
020	Dépenses imprévues	511 000			677 000			199 932
	Total dépenses financières	6 647 918	3 517 317		4 010 015	1 590 326		3 629 432
	Total dépenses réelles d'investissement	24 961 358	11 553 439	4 270 285	19 062 365	8 848 129	4 242 737	19 404 772
040	Opérations d'ordre entre sections	578 055	565 783		436 498	425 586		407 950
041	Opérations patrimoniales	2 917 690	2 782 429		9 500 500	292 858		10 221 050
	Total dépenses d'ordre d'investissement	3 495 745	3 348 212		9 936 998	718 444	0	10 629 000
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	2 408 728			97 760	97 760		268 367
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 865 831	14 901 651	4 270 285	29 097 123	9 664 333	4 242 737	30 302 140

Immobilisations incorporelles (chapitre 20)

1 511 120 € de nouveaux crédits sont inscrits en 2022 qui viennent s'ajouter aux 900 693 € de Restes à Réaliser (RAR) 2021. Deux types de dépenses apparaissent prioritairement sur ce chapitre : le renforcement de l'environnement numérique de la collectivité et les diverses études que RLV envisage de lancer en 2022.

Ainsi, 317 485 € (dont 234 865 € de RAR) sont consacrés à l'acquisition de logiciels, aux actions en matière de sécurité informatique et à l'amélioration des infrastructures informatiques (création d'un intranet communautaire, refonte du site internet, renouvellement du logiciel de contrôle d'accès à la piscine...).

Mais le volume le plus important des dépenses pour 2022 concerne les différentes études parmi lesquelles on trouve :

- Etude sur les zones humides qui viendra compléter le PLUi (61 000 €),
- Etude de maîtrise d'œuvre pour réhabilitation du bâtiment des anciennes archives de la commune de Riom rue Pierre de Nolhac et l'aménagement de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi (150 000 €),
- Etude pré-opérationnelle PIG/OPAH pour anticiper la fin des programmes en cours et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs (75 000 €),
- Etude de maîtrise d'œuvre pour la rénovation (toiture, façades) du musée Mandet (400 000 €),
- Etude de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la piscine Béatrice HESS (500 000 €)

Mais on trouve également des études moins coûteuses mais tout aussi importantes pour le territoire telles, l'étude sur les besoins des personnes âgées en matière d'hébergement ou de logement, la réflexion sur la création d'une foncière de commerce, la maîtrise d'œuvre pour la réfection de la digue de l'Etang Grand à Pulvérières ou l'étude nécessaire pour la découverte de l'Ambène dans le cadre de l'opération d'aménagement du parking des Dagneaux.

Subventions d'équipement versées (chapitre 204)

Sur ce chapitre figure la participation de 1,5 M€ apportée par le budget principal au budget annexe « assainissement » pour financer les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales urbaines. Cette participation est complétée par un fonds de concours d'un montant équivalent des communes concernées par les travaux. Ce dispositif mis en œuvre de façon transitoire en 2020 et 2021, est reconduit pour 2022 dans l'attente des travaux de la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

En 2022, RLV poursuivra ses efforts en faveur de l'habitat sur le territoire. Ainsi, 600 000 €uros sont-ils prévus pour soutenir les bailleurs dans la production de logements sociaux. 320 000 €uros sont également inscrits pour financer les PIG habitat et l'OPAH et ainsi aider les propriétaires privés pour l'amélioration des logements qu'ils proposent à la location.

Au global c'est donc près de 1 M€ que RLV consacrerà à l'habitat en 2022.

Le budget prévoit également des crédits pour accompagner le développement économique. 200 000 €uros de crédits nouveaux sont prévus pour alimenter le Fonds Unique Interministériel (FUI) destiné à soutenir des projets de recherche appliquée et les partenariats dans la cadre de la convention régionale en faveur des TPE et pour le Fonds d'aides aux PME-TPE

Immobilisations corporelles (chapitre 21)

En tenant compte des Restes A Réaliser (RAR) d'un montant de 339 281 €uros, cette ligne budgétaire prévoit des dépenses à hauteur de 2 035 390 €uros en 2022. Figurent sur ce chapitre des dépenses courantes de renouvellement d'équipement dans les différents services de RLV (matériels éducatifs et électro-ménager dans les crèches, équipements divers à la piscine, matériels divers dans les musées, ainsi que le renouvellement de matériels informatiques).

Figure également sur cette ligne budgétaire une enveloppe de 100 000 €uros pour la création d'une réserve foncière. RLV estime en effet nécessaire de se doter d'une ligne budgétaire lui permettant le cas échéant d'acquérir des parcelles ou des immeubles appelés à accueillir des projets futurs.

Dans le même ordre d'idée, 60 000 €uros sont prévus pour l'acquisition des parcelles nécessaires à l'extension du pas de tir du Centre Régional de Tir à l'Arc (CRTA). 153 000 €uros sont également prévus pour les aménagements. Cette opération s'inscrit dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ».

Dans le champ du développement économique, 30 000 €uros sont inscrits pour acquérir des parcelles permettant l'installation d'agriculteurs et 117 000 €uros sont prévus pour l'acquisition de terrains dans la perspective d'extension de la zone d'activités du Biopôle.

En matière d'habitat, 50 000 €uros sont fléchés pour l'acquisition de la dernière partie de l'îlot Jeanne d'Arc à Chatel-Guyon avant l'engagement de l'opération de Résorption de l'Habitat Indigne (RHI).

En 2022, comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, RLV engagera deux projets importants pour le territoire. La Maison de la Nature et de l'Environnement devrait s'installer dans les anciens locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) à Mozac. L'acquisition des bâtiments nécessaires devrait se concrétiser en 2022. Une enveloppe prévisionnelle de 450 000 €uros de crédits est réservée à cet effet. En outre, 60 000 €uros de crédits sont dédiés à la réalisation des premiers travaux nécessaires avant l'entrée dans les locaux du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne. Ainsi, moyennant le paiement d'un loyer à RLV, cette structure pourra rester sur le territoire et s'y développer.

Pour sa part, la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi s'installera prochainement rue Pierre de Nolhac à Riom. Le conseil communautaire réuni le 7 décembre 2021 a validé le principe de l'acquisition pour laquelle 70 000 €uros de crédits sont inscrits au budget 2022 (acquisition et frais notariés).

En 2022, RLV achèvera la structuration du réseau de lecture publique avec deux projets importants. La commune de Volvic terminera la construction de la nouvelle médiathèque et RLV dotera cet équipement d'un fonds documentaire nouveau (40 000 €).

En complément, RLV procédera à l'acquisition d'un véhicule (propre) dédié pour acheminer les documents dans les 26 points lecture et ainsi assurer leur bonne circulation parmi les usagers du réseau. 30 000 € sont prévus pour l'achat et l'équipement de ce véhicule.

Immobilisations en cours

Ce chapitre regroupe les opérations les plus importantes engagées par RLV. L'inscription budgétaire pour 2022 s'élève à 9 250 869 € (y compris les opérations⁴) auxquels s'ajoutent 1 889 112 € de RAR. Ce sont donc plus de 10 M€ que RLV consacra à des investissements en 2022.

Parmi les opérations les plus importantes figurant sur ce chapitre on trouve :

- L'extension de la piscine Béatrice HESS. 3,1 M€ de crédits de paiement sont inscrits en 2022 pour la première phase de l'opération. Les 6,4 M€ restants (valeur janvier 2022) seront répartis sur les budgets 2023 et 2024.
- Les travaux de renaturation du Bédât à Chappes pour un montant de 900 000 € correspondant à la première tranche (Subventions à venir de l'Agence de l'eau et du Département du Puy-de-Dôme),
- La création d'une nouvelle aire de camping cars à Riom (300 000 €),
- L'aménagement d'un terrain familial à Cruzol pour des familles issues de la communauté des Gens du Voyage (150 000 €),
- Les études et travaux relevant du propriétaire, nécessaires à la préparation de la cession des bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs de Riom au groupe Hermès,
- La dépollution d'une parcelle sur la zone économique de La Varenne à Riom (ex site Eurovia). Ce site pourrait accueillir le futur dépôt de bus si RLV décidait de s'engager dans cette voie dans la perspective du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) « Transport de voyageurs ». 450 000 € sont ainsi prévus pour cette opération de dépollution du terrain,
- Dans le même ordre d'idée, RLV prévoit, en accord avec l'Agence de la transition écologique (ADEME), d'engager l'enlèvement des déchets dangereux stockés illégalement sur le site de l'entreprise SELECTIS à Riom. 300 000 € sont prévus au budget, intégralement compensés par une aide de l'ADEME.
- Dans le cadre de sa compétence « mobilité » et de l'aménagement du pôle multimodal de la gare, RLV prévoit une opération d'aménagement paysager du parking des Dagneaux à Riom (290 000 €). La solarisation du site sera ensuite réalisée par la société TRINA SOLAR. RLV souhaite exécuter ces travaux d'infrastructure préalablement à l'installation des panneaux solaires. Ainsi, la réalisation du revêtement du parking avec une technique de désimperméabilisation des sols est-elle prévue pour ce site qui s'inscrit dans un projet plus global de requalification du quartier Dunkerque par la commune de Riom.
- RLV a réalisé un schéma cyclable qui prévoit l'aménagement potentiel par les différents gestionnaires des voiries (communes, RLV, Département du Puy-de-Dôme) de 271 kilomètres de voies cyclables à horizon 2030/2035. En 2022, une première tranche d'aménagement devrait être engagée, adossée à une enveloppe financière de 300 000 €.
- Des travaux de voirie sur les espaces économiques communautaires ou pour achever les travaux précédant la rétrocession aux communes, pour un montant global de 500 000 €

⁴ Une opération est constituée par « un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais de réception correspondants permettant la réalisation d'un ou de plusieurs ouvrages de même nature.

De nombreux autres travaux sont prévus sur le patrimoine communautaire en 2022, intégrant notamment des interventions pour favoriser la performance énergétique avec en perspective l'obtention en 2022 du niveau II (score global supérieur à 50%) du label Climat Air Energie. Une enveloppe globale de 150 000 €uros est consacrée à cet objectif.

Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

En intégrant les emprunts souscrits auprès d'établissements bancaires et ceux contractés auprès de l'EPF SMAF, le montant du remboursement de la dette en capital en 2022 s'élève à 1 570 000 €uros.

Pour rappel, le capital restant dû au 1^{er} janvier 2022 sur le budget principal est de 10 526 026 €uros (- 1,6 M€ par rapport à 2021).

Autres immobilisations financières (chapitre 27)

1 859 500 €uros sont inscrits sur cette ligne, qui correspondent principalement aux avances remboursables du budget principal au budget annexe des zones économiques afin d'assurer leur équilibre.

Les recettes d'investissement

		Prévu 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Prévu 2021	Réalisé 2021	Restes à réaliser	Prévu 2022
13	Subventions d'investissement	6 631 946	2 828 064	2 118 094	3 867 894	1 577 600	1 463 508	2 653 197
16	Emprunts et dettes assimilées	5 612 000	3 000 000		1 000 000	14 215		4 716 175
204	Subventions d'équipement versées		5 699					
	Total recettes d'équipement	12 243 946	5 833 763	2 118 094	4 867 894	1 591 815	1 463 508	7 369 372
10	Dotation, fonds divers et réserves	1 383 510	590 184	364 079	1 159 079	931 840		1 300 000
1068	Dotation, fonds divers et réserves	4 000 000	4 000 000		3 000 000	3 000 000		3 050 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 600	1 500					
23	Immobilisations en cours					18 281		
27	Autres immobilisations financières	1 447 830	923 226		1 950 490	1 051 707		1 408 500
024	Produits de cessions	560 000			150 000			3 450 000
	Total recettes financières	7 392 940	5 514 910	364 079	6 259 569	5 001 828	0	9 208 500
	Total recettes réelles d'investissement	19 636 886	11 348 673	2 482 173	11 127 463	6 593 643	1 463 508	16 577 872
021	Virement de la section de fonctionnement	5 633 936			5 956 310			3 585 500
040	Opérations d'ordre entre sections	2 677 319	3 081 516		2 512 851	2 509 466		2 696 949
041	Opérations patrimoniales	2 917 690	2 782 429		9 500 500	292 858		10 221 050
	Total recettes d'ordre d'investissement	11 228 945	5 864 660	0	17 969 661	2 802 324	0	16 503 499
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 865 831	17 212 618	2 482 173	29 097 124	9 395 967	1 463 508	33 081 371

Subventions d'investissement

4 116 705 € de subventions (dont 1 463 508 € de RAR) sont attendus en 2022 de la part des partenaires de RLV (Union européenne, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Puy-de-Dôme, ADEME...). Parmi les sommes les plus importantes notifiées à ce jour, on trouve :

- 567 800 € pour des projets liés à l'environnement, à la Gestion des milieux aquatiques ou à la prévention contre les inondations (acquisition de foncier pour les Espaces Naturels Sensibles de Mirabel et Pulvérières, contrat « Chaleur renouvelable », découverte de l'Ambène...),
- 154 000 € pour des projets à caractère culturel (acquisition et/ou restauration d'œuvres, achat d'un véhicule propre pour le réseau de lecture...),
- 397 100 € pour des projets dans le domaine sportif (extension de la piscine Béatrice HESS et du pas de tir au CRTA),
- 200 000 € pour des projets à vocation touristique (scénographie de la Maison de site UNESCO à Volvic).

Dotations, fonds divers et réserves

1 300 000 € sont prévus au titre du FCTVA.

Emprunts et dettes assimilées

Pour équilibrer la section d'investissement, le budget 2022 prévoit le recours à un emprunt de 4 716 175 €. Le montant sera ajusté lors de la consultation des établissements bancaires, en fonction du besoin réel de couverture.

Autres immobilisations financières

1 408 500 € figurent sur ce chapitre qui se décomposent comme suit :

- 130 000 € de remboursement par la SAFER pour des parcelles mises en réserve sur le territoire de la commune de Ménétrol,
- 1 250 000 € de remboursement d'avances par le budget annexe « zones d'activité »
- 24 500 € de redevances versées par des entreprises installées sur le site du Parc Européen d'Entreprises de Riom (PEER)
- 4 000 € de versement de caution pour la location de WC chimiques.

Produits de cessions

On notera que le budget prévoit une recette globale à hauteur de 3 450 000 € intégrant la cession des bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs de Riom, ainsi que le parking souterrain de la place Rouher à la société Hermès dans la perspective de l'installation d'un atelier de maroquinerie. La ligne prévoit également 800 000 € pour la cession de deux terrains sur le site du Biopôle.

En intégrant un résultat affecté de 3 050 000 € (c/1068), les restes à réaliser de l'exercice 2021, en tenant compte du solde négatif reporté de l'exercice 2021 (268 367 €) et en comptabilisant le virement de la section de fonctionnement, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 34 544 880 €.

En vue globale, le budget 2022 tel que proposé se présente comme suit :

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Section de fonctionnement

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022
	011 - Charges à caractère général	5 436 015 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	14 517 259 €
	014 - Atténuations de produits	14 058 130 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	150 000 €
	023 - Virement à la section d'investissement	3 585 500 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 696 949 €
	65 - Autres charges de gestion courante	11 777 657 €
	66 - Charges financières	150 000 €
	67 - Charges exceptionnelles	6 000 €
	52 377 510 €	

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 372 812 €
	013 - Atténuations de charges	190 000 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	407 950 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 342 550 €
	73 - Impôts et taxes	32 120 197 €
	74 - Dotations, subventions et participations	11 619 440 €
	75 - Autres produits de gestion courante	324 060 €
	76 - Produits financiers	500 €
	52 377 510 €	

Section d'investissement

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022	Reports 2021	TOTAL BP 2022
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	268 367 €		268 367 €
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	499 932 €		499 932 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	407 950 €		407 950 €
	041 - Opérations patrimoniales	10 221 050 €		10 221 050 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 570 000 €		1 570 000 €
	20 - Immobilisations incorporelles	1 511 120 €	900 693 €	2 411 813 €
	204 - Subventions d'équipement versées	2 969 500 €	1 113 652 €	4 083 152 €
	21 - Immobilisations corporelles	2 043 851 €	339 281 €	2 374 671 €
	23 - Immobilisations en cours	8 950 869 €	1 889 111 €	10 598 461 €
	27 - Autres immobilisations financières	1 859 500 €		1 859 500 €
		30 302 140 €	4 242 739 €	34 294 900 €

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022	Reports 2021	TOTAL BP 2022
	021 - Virement de la section de fonctionnement	3 585 500 €		3 585 500 €
	024 - Produits de cessions	3 450 000 €		3 450 000 E
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 696 949 €		2 696 949 €
	041 – Opérations patrimoniales	10 221 050 €		10 221 050 €
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 300 000 €		1 300 000 e
	1068 – Affectation du résultat	3 050 000 €		3 050 000 €
	13 - Subventions d'investissement	2 653 197 €	1 463 508 €	4 016 706 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	4 716 175 €		4 566 195 €
	27 - Autres immobilisations financières	1 408 500 €		1 408 500 €
	33 081 371 €	1 463 508 €	34 294 900 €	

Budgets annexes – budget primitif 2022

Pour rappel, le tableau ci-dessous détaille les cinq budgets annexes par type de compétence.

COMPETENCE ECONOMIQUE
Commerces de proximité
Zones économiques
COMPETENCE « EAU et ASSAINISSEMENT »
Assainissement
Eau potable
COMPETENCE TRANSPORT
Transport public de voyageurs

Budget annexe « commerces de proximité »

Ce budget regroupe l'ensemble des locaux commerciaux appartenant à RLV et loués à des commerçants.

En section de fonctionnement ne figurent que des dépenses d'entretien courant des bâtiments ou du matériel (installations du Fab Lab de Volvic) face auxquelles sont enregistrées les recettes de loyers. Cette section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 263 187 €uros grâce à une subvention du budget principal de 70 547 €uros.

En section d'investissement, plusieurs projets sont identifiés au budget 2022 :

- 48 400 €uros pour la reprise des toitures à la boulangerie d'Enval et au multiple rural de Chambaron-sur-Morge,
- 88 814 €uros (dont 78 111 € de reports) pour terminer les travaux d'aménagement de l'hôtel d'entreprises (atelier-relais) à Chatel-Guyon,
- 43 778 €uros de travaux d'aménagement à la pépinière d'entreprises de Volvic (reprise de l'étanchéité des anciens garages afin de pouvoir les louer, installation d'un store sur la verrière, aménagement d'un équipement de visio-conférence dans la salle de réunion partagée).

En recettes, figurent au budget 2022 les reliquats de subvention (Etat et Région) à percevoir pour le projet d'aménagement du multiple rural des Martres-sur-Morge (222 743 € au titre du contrat de ruralité et du contrat Ambition Région).

Figurent également au budget le reliquat des aides de l'Etat et de la Région (contrat Ambition Région) pour l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon (605 000 €).

En tenant compte des Restes à Réaliser (RAR), du déficit d'investissement reporté de 2021 (1 312 159 €) et de l'inscription d'un emprunt de 644 062 €, l'équilibre de la section d'investissement s'établit à 1 830 040 Euros.

Budget annexe « zones économiques »

Pour mémoire, l'ensemble des zones d'activités économiques sont désormais regroupées sous un budget annexe unique.

Outre les travaux d'entretien courant, le budget 2022 prévoit plusieurs opérations significatives :

- Des acquisitions foncières pour l'extension de la zone des Champiaux à Ennezat (3ème phase), la création d'une nouvelle zone en secteur « Limagne » et la création d'une zone sur le territoire de la commune de Pessat-Villeneuve pour un montant global de 310 000 Euros,
- Des études préparatoires (levés topographiques, bornages, études de sols) ou des études de maîtrise d'œuvre pour les opérations précitées pour un montant total estimé de 117 000 Euros,
- 137 650 Euros pour terminer les travaux d'aménagement de la tranche 3 de la zone des Charmes à Ménétrol,
- 377 500 Euros pour les travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activité « agri-développement » de Pulvérières pour laquelle le permis d'aménager a été obtenu le 21 octobre 2021.

Les recettes sont essentiellement constituées de subventions pour les opérations en cours, ou de produits de cessions sur les zones achevées et en cours de commercialisation.

La suppression de certains budgets annexes et leur regroupement dans un seul budget conduit à des opérations de clôture plus complexes qu'habituellement puisqu'on trouve à la fois des déficits et des excédents reportés.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses de l'exercice	8 311 478,46 €	8 192 430,00 €
Déficit reporté	13 971,54 €	1 089 664,67 €
Total	8 325 450,00 €	9 282 094,67 €
Recettes de l'exercice	8 094 905,38 €	9 095 901,15 €
Excédent reporté	230 544,62 €	186 193,52 €
Total	8 325 450,00 €	9 282 094,67 €

Budget annexe « transport public de voyageurs »

Ce budget s'organise à la fois autour de :

- la Délégation de Service Public (DSP) confiée à la société Keolis,
- le marché des transports scolaires sur le territoire.

La section d'exploitation du budget 2022 s'équilibre à 5 226 460 Euros. Les principales dépenses inscrites comprennent des charges récurrentes :

En dépenses :

- La prise en charge des transports scolaires dans le périmètre de RLV (900 000 €),
- Le financement de la contribution forfaitaire annuelle prévue dans le contrat de la Délégation de Service Public (DSP) passé avec la société KEOLIS (2 500 000 €),
- Un marché en groupement avec le SMTC pour assurer le maintien du service sur les communes de Sayat et Saint-Beuzire (320 000 €),

Sont également prévus, des crédits pour l'entretien courant des installations (5 000 €), pour des prestations d'accompagnement (bilan de l'actuel DSP et préparation du prochain contrat) pour 50 000 Euros, la liaison entre la gare de Riom et le site Michelin de Ladoux (12 000 €).

Le budget 2022 prévoit des crédits pour faire face à d'éventuelles demandes nouvelles ainsi qu'à des demandes d'adaptation du service existant. Le budget prévoit également une enveloppe de 90 000 Euros qui pourrait être utilisée pour le renforcement de la ligne 2 appuyée sur la mise en service d'un bus électrique. Les élus et les services travaillent actuellement avec la société KEOLIS à l'étude de cette option qui pourrait être opérationnelle au second semestre 2022.

45 000 Euros sont également inscrits en remboursement au budget principal de charges de personnel affecté.

En recettes :

- Versement mobilité estimé à 2 900 000 d'Euros⁵,
- Une participation de la Région à la prise en charge des scolaires (1 129 000 €).

En investissement, le budget prévoit des crédits pour le remplacement des points d'arrêt bus (poteaux) installés sur les voiries d'intérêt communautaire ainsi que l'amélioration de la signalétique (50 000 €). Le budget prévoit également des crédits (50 000 €) pour les études préparatoires à la construction d'un dépôt de bus sur la zone de la Varenne à Riom (ex site Eurovia).

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, cet équipement serait intégré à la future DSP et permettrait à RLV, d'une part, d'attirer vraisemblablement plus de candidats, d'autre part, de disposer d'un argument de poids dans la négociation avec le futur délégataire. En outre, RLV encaisserait le loyer correspondant.

Cette section d'investissement s'équilibre à 100 572 Euros.

Budgets annexes « eau potable et assainissement »

La structuration de ces nouvelles compétences s'est poursuivie en 2021 dans un souci d'amélioration de la connaissance du patrimoine transféré.

⁵ Pour rappel, le taux de Versement Mobilité (VM) était de 0,2% en 2019 et 0,4% en 2020. Il est de 0,6% depuis 2021 sur l'ensemble du

Une étude diagnostique de ce patrimoine à l'échelle de RLV a été lancée en septembre 2021 pour aboutir à horizon 2024 à des schémas directeurs globalisés sur chacune des compétences. L'agglomération disposera alors d'un programme de travaux hiérarchisés pour les dix années à venir.

Le programme de travaux de l'année 2022 s'est fait dans la continuité des années 2020 et 2021 et en coordination avec la programmation des travaux de voirie des communes et du département.

Les modalités d'exploitation des ouvrages ont également été au cœur de cette année avec le lancement de 3 études structurantes :

- Un audit technique de l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement en régie ;
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le suivi et l'audit des contrats d'exploitation avec les délégataires SEMERAP et SUEZ ;
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude des futurs modes de gestion des services d'eau potable et d'assainissement, y compris l'assistance à la mise en œuvre des modes de gestion retenus.

Enfin, RLV a engagé en mars 2021 une assistance à maîtrise d'ouvrage visant à accompagner la collectivité dans sa stratégie tarifaire, sur une étape transitoire de cohérence tarifaire, avant d'entamer la démarche réglementaire de convergence tarifaire d'ici 10 à 15 ans.

Cette démarche de cohérence tarifaire réalisée en étroite concertation avec les communes avait pour objectif de mettre en adéquation les différents tarifs appliqués sur les communes avec le coût réel du service et ainsi respecter le principe de « l'eau paye l'eau ».

Afin d'éviter que l'évolution tarifaire ne soit trop importante pour les usagers de certaines communes, un plafonnement des tarifs « eau » et « assainissement » a été instauré, la part supérieure à cette limite étant absorbée au titre de la solidarité communautaire.

Après approbation à l'unanimité par le conseil communautaire du 7 décembre 2021, les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

Les budgets ont donc été construits avec ces nouvelles recettes qui permettent de conserver l'ambition de donner au territoire les moyens d'assumer, pour les premières années, ces nouvelles compétences avec efficacité et professionnalisme tout en contenant le prix de l'eau payé par les usagers.

Budget annexe « eau potable »

Section d'exploitation

En tenant compte d'un résultat reporté de 1 841 621 Euros, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 5 199 000 Euros et permet de dégager un autofinancement de 2 163 394 Euros, versé à la section d'investissement.

Au chapitre 011 « charges à caractère général », parmi les postes les plus importants, on trouve les charges de sous-traitance générale à 141 000 Euros qui augmentent significativement par rapport à 2021 avec l'externalisation par marché de prestation de service de l'exploitation des services d'eau potable à la SEMERAP pour les communes de Pulvérières et Malauzat.

Sont également inscrits des crédits (130 000 Euros) pour les acquisitions de fournitures d'entretien, de compteurs et la réparation des réseaux. Ce poste augmente par rapport à 2021 afin de répondre à l'enjeu majeur d'amélioration de la performance des ouvrages qui se traduit pour les régies par l'externalisation des réparations de fuite à la SPL SEMERAP.

La poursuite des études stratégiques sur 2022 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des délégations de services publics et pour le choix des modes de gestion se traduit par une augmentation des chapitres 617 « études » et 6226 « Honoraires » pour un montant global de 98 180 Euros.

Par ailleurs, on trouve en poste important les charges d'achats d'eau effectués auprès de Clermont Auvergne Métropole pour la commune de Chanat-la-Mouteyre, auprès du syndicat de la Plaine de Riom pour l'ex-SAEPRR, auprès du syndicat Sioule et Morge pour la commune de Châtel-Guyon. Ces achats sont estimés à 58 000 €uros.

On notera que 325 000 €uros sont également inscrits au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » au titre des achats d'eau au SMUERR pour les communes de Châtel-Guyon, Volvic et l'ex-SAEPRR.

Le budget prévoit enfin 82 000 €uros pour le remboursement de frais, d'une part aux communes signataires des conventions de gestion, des frais généraux qu'elles engageront, et d'autre part pour la participation au financement d'un post-doctorat sur le suivi de l'impluvium de Volvic en partenariat avec l'Etat et l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

Les charges de personnel du chapitre 012 (575 000 €uros) sont réparties selon trois types :

- Le personnel directement affecté au service pour 289 000 €uros,
- Le personnel mutualisé entre la régie et RLV (marchés, finances, ressources humaines, Système d'Information Géographique) pour 78 000 €uros,
- Le personnel des communes sous convention de gestion pour lequel RLV effectuera un remboursement du coût pour 208 000 €uros.

Au chapitre 014 « atténuation de produits », le budget prévoit des crédits à hauteur de 246 400 €uros pour le reversement des redevances « pollution » et « modernisation des réseaux » à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

118 043 €uros ont été inscrits pour couvrir les intérêts des emprunts en cours. On notera que cette somme intègre les opérations de compactage/renégociation de taux intervenues en 2021.

Le budget prévoit enfin une enveloppe de 144 623 €uros pour d'éventuelles dépenses imprévues.

En termes de recettes, l'essentiel de la somme portée au budget provient du produit des redevances perçues des usagers (2 672 000 €).

Les principaux autres postes de recettes concernent les taxes encaissées avant d'être reversées à l'Agence de l'eau :

- Redevance pollution d'origine domestique 156 400 €
- Redevance modernisation des réseaux 90 000 €

Le budget prévoit enfin 20 000 €uros pour les travaux de branchements facturés aux particuliers et 23 000 €uros facturés à la Société des Eaux de Volvic pour le fonctionnement et l'entretien de la station de traitement de l'arsenic installée à Charbonnières-les-Varennes.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022
	011 - Charges à caractère général	748 607 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	575 000 €
	014 - Atténuations de produits	246 400 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	144 623 €
	023 - Virement à la section d'investissement	2 163 394 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	822 750 €
	65 - Autres charges de gestion courante	340 182 €
	66 - Charges financières	118 043 €
	67 - Charges exceptionnelles	40 000 €
		5 199 000 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 814 621 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	396 000 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 948 400 €
	74 – Autres subventions d’exploitation	17 000 €
	75 - Autres produits de gestion courante	22 978 €
	5 199 000 €	

Section d'investissement

La construction budgétaire 2022 en termes d'investissement se fait dans la continuité des opérations pluriannuelles engagées en 2020 et en 2021. La programmation reprend également des opérations prévues en 2021 et reportées en raison notamment de la crise sanitaire ou encore du décalage de la planification des opérations de voirie des communes et du département.

En accord avec les communes, 104 opérations mixtes intégrant « eau potable », « assainissement » et « eaux pluviales urbaines » figurent au budget 2022. La réalisation de 64 d'entre elles découlent donc des arbitrages 2020 et 2021. Le bureau d'études du service des eaux de RLV ayant la capacité de piloter annuellement environ 109 opérations, 40 nouvelles opérations jugées prioritaires sont programmées sur 2022.

Le montant global budgété pour faire face aux travaux en cours ou prévus en 2022 s'élève à 2 866 000 Euros. Parmi les opérations, on notera les plus significatives :

- Poursuite de l'opération « Cœur-de-ville » à Châtel-Guyon sur l'avenue Baraduc,
- Poursuite des 2 opérations de renouvellement de conduites vétustes sur l'avenue Champs d'Ojardias et dans le quartier Dunkerque et remplacement de la conduite d'eau potable dans le quartier des 3 mains La Palle à Riom,
- Renouvellement du réseau de Tourtoule à Volvic,
- Démarrage des opérations du schéma directeur d'eau potable de Charbonnières-les-Varennes.

Par ailleurs, le budget prévoit 825 000 Euros pour des études stratégiques, dont principalement l'étude patrimoniale en eau potable (460 000 €). Le reste des crédits couvrent les dépenses engagées en 2021 sur la procédure de déclaration d'utilité publique des captages de Charbonnières-les-Varennes et l'audit des régies.

320 019 Euros sont inscrits au titre du remboursement en capital de la dette pour 2022.

On notera que le budget 2022 prévoit des crédits à hauteur de 240 000 Euros en « dépenses imprévues » pour le cas échéant, faire à des opérations non encore identifiées.

En termes de recettes, les seules sommes inscrites pour 2022 concernent des subventions de l'Agence de l'eau (221 000 €) et du Département du Puy-de-Dôme (113 000 €).

En tenant compte d'un solde positif d'exécution reporté de 549 124 Euros, la section d'investissement s'équilibre à 4 879 269 Euros.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	240 000 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	396 000 €
	041 – Opérations patrimoniales	10 000 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	320 019 €
	20 - Immobilisations incorporelles	837 500 €
	21 - Immobilisations corporelles	123 750 €
	23 - Immobilisations en cours	2 866 000 €
	26 - Autres immobilisations financières	86 000 €
		4 879 269 €

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022
	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 163 394 €
	001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	549 124 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	822 750 €
	041 – Opérations patrimoniales	10 000 €
	13 - Subventions d'investissement	334 000 €
	1068 – Réserves	1 000 000 €
	4 879 269 €	

Le projet de budget tel que présenté a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'exploitation des régies réuni le 19 janvier 2022.

Budget annexe « assainissement »

Section d'exploitation

Au chapitre 011 « charges à caractère général », parmi les postes les plus importants, on trouve les charges de sous-traitance générale à 450 500 €uros qui augmentent par rapport à 2021 avec l'externalisation par marché de prestations de service pour l'exploitation des services d'assainissement à la SEMERAP pour les communes de Pulvérières, Malauzat, Saint-Bonnet-près Riom. L'évolution de ces charges s'expliquent également par l'augmentation des redevances épuration versées à la Métropole de Clermont-Ferrand pour le traitement des effluents du Biopôle (133 000 €uros) et de la commune de Sayat (95 000 €uros).

Les autres prévisions du chapitre concernent des dépenses de fonctionnement courant du service (fluides, locations mobilières et immobilières, assurances, frais divers...).

Comme pour l'eau potable, la poursuite des études stratégiques sur 2022 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des délégations de services publics et pour le choix des modes de gestion se traduit par une augmentation des chapitre 617 « études » et 6226 « honoraires » et un montant global de 179 500 €uros.

On notera enfin une somme de 28 000 €uros prévue pour le remboursement aux communes signataires des conventions de gestion, des frais généraux qu'elles engageront, ainsi qu'une somme de 80 000 €uros pour le remboursement au Syndicat de Morge et Chambaron des frais d'exploitation du territoire des Grosliers à Châtel-Guyon.

Comme pour le service de l'eau, les charges de personnel du chapitre 012 (926 648 €) sont réparties selon trois types :

- Le personnel directement affecté au service (665 000 €), dont une partie (289 000 €) est refacturée au budget « eau »,
- Le personnel mutualisé entre la régie et RLV (marchés, finances, ressources humaines, Système d'Information Géographique) pour 115 000 Euros,
- Le personnel des communes sous convention de gestion pour lequel RLV effectuera un remboursement du coût pour 146 000 Euros.

Le remboursement en capital de la dette en 2022 représente 792 758 Euros. En complément, le budget prévoit 279 951 Euros pour faire face aux charges financières de cette dette.

Pour pallier tout imprévu, le budget prévoit une enveloppe de 150 000 Euros pour d'éventuelles dépenses imprévues.

En termes de recettes, l'essentiel de la somme portée au budget provient du produit des redevances perçues des usagers (2 660 740 €).

On notera également des recettes attendues pour des travaux de branchements chez les particuliers (14 000 €), de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (65 000 €).

Les autres prévisions de recettes proviennent du remboursement des dépenses de personnel par le budget eau potable pour 311 000 Euros, et de la participation des communes et du budget général de RLV aux dépenses de fonctionnement des eaux pluviales urbaines pour un montant de 125 000 Euros.

Au final, en intégrant le résultat positif reporté de l'exercice 2021 de 2 757 671 Euros, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 6 698 075 Euros. Cette construction permet en outre de dégager un autofinancement de 2 861 251 Euros versé à la section d'investissement.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022
	011 - Charges à caractère général	863 510 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	926 648 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	150 000 €
	023 - Virement à la section d'investissement	2 861 251 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 586 514 €
	65 - Autres charges de gestion courante	15 200 €
	66 - Charges financières	279 951 €
	67 - Charges exceptionnelles	15 000 €
	6 698 075 €	

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 757 671 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	738 363 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 182 540 €
	74 - Autres subventions d'exploitation	17 500 €
	75 - Autres produits de gestion courante	2 000 €
	6 698 075 €	

Section d'investissement

Les opérations jugées prioritaires en matière d'investissement sont en premier lieu les opérations pluriannuelles engagées en 2020 et 2021 et qui se poursuivent sur 2022. La programmation reprend également des opérations prévues en 2021 et reportées en raison notamment de la crise sanitaire ou encore du décalage de la planification des opérations de voirie des communes et du département.

Ainsi, le budget prévoit-il près de 1 800 000 € au titre des études patrimoniales avec 1 226 000 € pour l'assainissement et 561 000 € pour les eaux pluviales,

Le montant global budgété pour faire face aux travaux en cours ou prévus en 2022 s'élève à environ 6,6 M€. Parmi les opérations d'assainissement et d'eaux pluviales, on notera les plus significatives :

- Poursuite des travaux Rue du Champ verdier à Sayat,
- Extension du réseau d'assainissement des Fontêtes à Saint-Ours-les-Roches,
- Réhabilitation de quatre stations d'épuration à Charbonnières-les-Varennes, Volvic, Pulvérières et Saint-Laure,
- Réhabilitation des prétraitements de la station d'épuration de Riom,
- Renouvellement du réseau d'assainissement rue du clos de Jonville à Ménérol,
- Poursuite de l'opération « Cœur-de-ville » à Châtel-Guyon sur l'avenue Baraduc et renouvellement des réseaux rue Aubépine,
- Poursuite des 2 opérations de renouvellement de conduites vétustes sur l'avenue Champs d'Ojardias et dans le quartier Dunkerque à Riom.

On notera que les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales urbaines représentent en 2022 la somme de 3 200 000 € dont 50 % seront appelés auprès des communes sous la forme d'un fonds de concours, conformément à la décision prise lors du transfert de la compétence.

En effet, pour rappel, s'agissant des eaux pluviales urbaines, RLV est compétente pour les réseaux unitaires et leurs ouvrages associés (canalisation, regard, branchement, déversoir d'orage, bassin d'orage), les réseaux d'eaux pluviales, les bassins de rétention d'eaux pluviales, les déshuileurs et débourbeurs.

Pour leur part, les communes restent compétentes pour les grilles avaloirs et les aco drains, les fossés et les busages.

Le budget principal de RLV prévoit pour sa part, une subvention au budget annexe « assainissement » de 1 500 000 € dans l'attente de l'évaluation des charges transférées que devra établir la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). La recette versée par les communes sous forme de fonds de concours figure également au titre des recettes inscrites au budget 2022.

Les autres recettes sont constituées d'une aide du CEPIV (254 000 €), de subventions du Département (413 645 €) et de l'Agence de l'eau pour un montant estimé de 819 240 €.

En intégrant un solde d'exécution positif reporté de 1 296 165 €, la section d'investissement trouve son équilibre à hauteur de 10 340 816 €.

DEPENSES	Chapitre	Proposé 2022
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	120 345 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	738 363 €
	041 – Opérations patrimoniales	75 000 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	792 758 €
	20 - Immobilisations incorporelles	1 799 500 €
	21 - Immobilisations corporelles	177 050 €
	23 - Immobilisations en cours	6 635 000 €
	27 - Autres immobilisations financières	2 800 €
	10 340 816 €	

RECETTES	Chapitre	Proposé 2022
	001 - Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 296 165 €
	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 861 251 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 586 514 €
	041 – Opérations patrimoniales	75 000 €
	13 - Subventions d'investissement	4 521 885 €
	10 340 816 €	

Le projet de budget tel que présenté a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'exploitation des régies réuni le 19 janvier 2022.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Chapitre - 001				0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	01	97 760,98 €	97 760,98 €	0,00 €
Chapitre - 020				0,00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	01	677 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre - 16				0,00 €
1641 - Emprunts en euros	01	1 439 871,00 €	1 384 233,06 €	0,00 €
16876 - Autres établissements publics locaux	01	160 129,00 €	154 506,28 €	0,00 €
Chapitre - 20				900 693,87 €
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	820	427 479,00 €	156 750,69 €	239 670,01 €
2031 - Frais d'études	020	36 698,00 €	6 324,00 €	32 132,14 €
2031 - Frais d'études	322	50 000,00 €	864,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	40	1 560,00 €	6 240,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	413	68 994,00 €	7 920,00 €	61 074,00 €
2031 - Frais d'études	414	23 180,00 €	0,00 €	3 180,00 €
2031 - Frais d'études	64	65 140,00 €	0,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	70	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	816	16 996,00 €	17 322,30 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	824	123 147,00 €	5 775,00 €	63 147,00 €
2031 - Frais d'études	830	25 186,00 €	24 644,40 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	831	426 555,00 €	121 529,56 €	285 025,54 €
2031 - Frais d'études	90	37 940,00 €	2 940,00 €	600,00 €
2031 - Frais d'études	95	49 861,00 €	8 749,68 €	13 111,28 €
2051 - Concessions et droits similaires	020	199 575,00 €	73 690,35 €	113 225,20 €
2051 - Concessions et droits similaires	023	2 252,00 €	312,55 €	70 687,01 €
2051 - Concessions et droits similaires	311	310,00 €	0,00 €	309,89 €
2051 - Concessions et droits similaires	321	2 820,00 €	3 364,44 €	0,00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Accusé de réception en préfecture
063-200070703-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception en préfecture : 14/02/2022

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2051 - Concessions et droits similaires	322	12 686.00 €	466.35 €	0.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	411	980.00 €	0.00 €	980.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	413	3 600.00 €	0.00 €	0.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	414	1 960.00 €	0.00 €	1 960.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	64	8 112.00 €	0.00 €	6 311.80 €
2051 - Concessions et droits similaires	824	15 800.00 €	12 144.00 €	3 600.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	94	12 800.00 €	2 120.00 €	5 680.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	95	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre - 204				1 113 662.13 €
2041411 - Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	020	6 609.00 €	0.00 €	6 608.90 €
2041411 - Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	816	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2041411 - Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	824	13 612.00 €	0.00 €	15 324.10 €
2041411 - Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	90	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	020	60 000.00 €	58 654.30 €	0.00 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	200 000.00 €	0.00 €	200 000.00 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	40	232 405.00 €	71 721.20 €	120 682.80 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	70	90 179.00 €	27 500.00 €	30 178.23 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	822	125 000.00 €	0.00 €	125 000.00 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	830	156 376.00 €	28 100.00 €	67 222.68 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	020	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	70	16 663.00 €	6 338.00 €	9 435.85 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	814	52 986.00 €	39 069.77 €	0.00 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	822	8 835.00 €	0.00 €	8 834.64 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	824	86 417.00 €	0.00 €	86 416.56 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	90	59 471.00 €	6 328.03 €	91 420.00 €
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	95	18 450.00 €	6 512.73 €	5 500.00 €
2041641 - SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	811	853 500.00 €	177 955.62 €	124 661.66 €
2041642 - SPIC - Bâtiments et installations				
204182 - Autres org publics - Bâtiments et installations	70	800 000.00 €	327 500.00 €	0.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
20421 - Privé - Biens mobiliers, matériel et études	90	331 676.00 €	85 510.89 €	213 528.71 €
20422 - Privé - Bâtiments et installations	70	450 000.00 €	305 122.57 €	0.00 €
20422 - Privé - Bâtiments et installations	816	21 290.00 €	24 541.00 €	388.00 €
20422 - Privé - Bâtiments et installations	95	200 000.00 €	200 000.00 €	3 750.00 €
20423 - Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	816	20 000.00 €	5 300.00 €	4 700.00 €
Chapitre - 21				
2111 - Terrains nus	40	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2111 - Terrains nus	414	60 000.00 €	1.00 €	0.00 €
2111 - Terrains nus	70	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2111 - Terrains nus	830	108 000.00 €	4 601.40 €	0.00 €
2111 - Terrains nus	90	121 660.00 €	273 271.00 €	660.00 €
2111 - Terrains nus	95	26 000.00 €	11 144.00 €	0.00 €
2115 - Terrains bâtis	90	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2115 - Terrains bâtis	95	265 000.00 €	250 000.00 €	0.00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	020	2 659.00 €	0.00 €	0.00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	414	0.00 €	0.00 €	10 522.20 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	64	2 432.00 €	2 936.08 €	0.00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	830	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	90	20 233.00 €	21 739.60 €	30 574.80 €
21318 - Autres bâtiments publics	70	80 000.00 €	85 000.00 €	0.00 €
21318 - Autres bâtiments publics	90	72 956.00 €	29 539.42 €	3 756.00 €
21318 - Autres bâtiments publics	95	150 000.00 €	138 372.30 €	0.00 €
2152 - Installations de voirie	023	32 000.00 €	4 492.80 €	6 883.20 €
2152 - Installations de voirie	30	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2152 - Installations de voirie	324	0.00 €	550.00 €	1 080.00 €
2152 - Installations de voirie	90	88 682.00 €	0.00 €	53 682.00 €
2152 - Installations de voirie	95	78 000.00 €	0.00 €	1 220.40 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	020	22 410.00 €	19 029.44 €	2 242.68 €
			339 281.87 €	

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	831	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2161 - Oeuvres et objets d'art	322	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2162 - Fonds anciens des bibliothèques et musées	321	29 400.00 €	9 860.00 €	17 350.00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	020	358.00 €	0.00 €	0.00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	523	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2182 - Matériel de transport	321	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2182 - Matériel de transport	830	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	020	144 646.00 €	53 659.21 €	8 979.60 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	023	10 500.00 €	8 488.69 €	1 005.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	311	4 080.00 €	3 411.00 €	5 205.76 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	321	8 610.00 €	8 829.92 €	1 910.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	322	4 636.00 €	2 455.00 €	1 005.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	324	1 020.00 €	468.00 €	4 420.04 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	40	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	413	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	421	0.00 €	1 203.00 €	1 005.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	64	5 883.00 €	3 089.40 €	14 805.06 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	70	108.00 €	1 056.00 €	107.95 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	816	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	820	0.00 €	1 056.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	824	0.00 €	2 318.13 €	1 005.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	831	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	90	2 280.00 €	11 202.20 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	94	1 440.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	95	3 300.00 €	660.53 €	0.00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	020	33 585.00 €	34 095.51 €	837.60 €
2184 - Mobilier	30	600.00 €	0.00 €	0.00 €
2184 - Mobilier	311	3 000.00 €	1 548.13 €	0.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2184 - Mobilier	321	14 712.00 €	4 990.29 €	9 562.52 €
2184 - Mobilier	322	1 500.00 €	1 342.68 €	0.00 €
2184 - Mobilier	413	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
2184 - Mobilier	421	2 000.00 €	0.00 €	1 998.84 €
2184 - Mobilier	523	800.00 €	0.00 €	0.00 €
2184 - Mobilier	64	7 638.00 €	17 603.75 €	19 166.26 €
2184 - Mobilier	70	495.00 €	494.78 €	0.00 €
2184 - Mobilier	820	500.00 €	499.66 €	0.00 €
2184 - Mobilier	95	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	12 000.00 €	2 690.27 €	1 117.83 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	311	11 500.00 €	18 516.48 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	321	46 193.00 €	11 239.35 €	16 634.62 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	322	9 539.00 €	6 701.40 €	1 776.91 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	324	55 571.00 €	46 542.80 €	6 549.60 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	413	68 670.00 €	21 450.73 €	25 073.40 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	414	15 000.00 €	15 271.80 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	421	3 500.00 €	0.00 €	3 382.40 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	523	800.00 €	0.00 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	64	107 705.00 €	27 719.94 €	19 810.19 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	70	52 627.00 €	5 125.26 €	25 585.32 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	820	145.00 €	0.00 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	90	1 689.00 €	0.00 €	1 688.84 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	95	50 000.00 €	0.00 €	38 677.85 €
Chapitre - 23				1 889 111.77 €
2313 - Constructions	020	350 528.00 €	225 497.29 €	25 544.94 €
2313 - Constructions	311	9 399.00 €	5 208.00 €	2 398.80 €
2313 - Constructions	321	5 000.00 €	0.00 €	2 036.79 €
2313 - Constructions	322	0.00 €	0.00 €	765.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2313 - Constructions	411	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2313 - Constructions	414	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2313 - Constructions	421	6 480.00 €	0.00 €	324.00 €
2313 - Constructions	523	7 800.00 €	7 315.39 €	0.00 €
2313 - Constructions	64	1 499 764.00 €	1 170 887.36 €	461 664.91 €
2313 - Constructions	70	55 916.00 €	122 227.52 €	0.00 €
2313 - Constructions	824	1 019.00 €	0.00 €	1 018.74 €
2313 - Constructions	830	205 965.00 €	3 657.60 €	0.00 €
2313 - Constructions	90	5 822.00 €	19 928.88 €	2 085.26 €
2313 - Constructions	95	644 280.02 €	196 438.56 €	276 850.80 €
2314 - Constructions sur sol d'autrui	831	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	020	275 000.00 €	1 051.14 €	0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	414	0.00 €	0.00 €	48 304.20 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	70	270 639.00 €	99 786.36 €	94 523.73 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	816	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	822	11 340.00 €	79 203.04 €	0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	824	6 931.00 €	6 812.78 €	0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	90	1 949 811.00 €	1 232 274.76 €	621 049.95 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	95	310 743.00 €	122 777.09 €	150 693.11 €
2316 - Restauration des collections et oeuvres d'art	322	40 000.00 €	8 868.40 €	27 120.00 €
2316 - Restauration des collections et oeuvres d'art	95	18 420.00 €	0.00 €	6 420.00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	020	40 084.00 €	2 757.96 €	22 397.44 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	322	242 230.00 €	58 503.27 €	14 526.83 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	413	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	64	389 280.00 €	258 656.29 €	131 387.27 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	830	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	90	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Chapitre - 27

0.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS Budget : BUDGET PRINCIPAL 2021

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
27638 - Autres établissements publics	01	1 733 015.00 €	51 587.74 €	0.00 €
Opération - 3121				0.00 €
2313 - Constructions	312	200 494.00 €	59 212.72 €	0.00 €
Opération - 3140				0.00 €
2313 - Constructions	314	28 238.00 €	0.00 €	0.00 €
Opération - 3301				0.00 €
2313 - Constructions	321	101 868.00 €	54 631.45 €	0.00 €
Opération - 4132				0.00 €
2031 - Frais d'études	413	500 000.00 €	488 534.56 €	0.00 €
Opération - 8201				0.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	823	44 437.00 €	6 485.64 €	0.00 €
Total des dépenses		19 160 126.00 €	8 904 382.50 €	4 242 739.64 €

Pour le Président, par délégation
Le Vice-président délégué aux finances



Marc RÉGNOUX

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Budget : BUDGET PRINCIPAL

2021

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Chapitre - 024				0,00 €
024 - Produits de cessions	01	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Produits de cessions	90	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre - 10				0,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	01	1 159 079,00 €	931 840,00 €	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	01	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €
Chapitre - 13				1 463 508,58 €
1313 - Départements	822	5 170,00 €	0,00 €	5 170,00 €
13141 - Communes membres du GFP	322	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13141 - Communes membres du GFP	70	19 376,00 €	4 946,00 €	6 858,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	30	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	321	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	322	27 000,00 €	1 125,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	324	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	70	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	831	59 400,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	90	300 000,00 €	0,00 €	17 000,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	95	331 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	321	33 600,00 €	559 411,20 €	150 000,00 €
1322 - Régions	322	660,00 €	0,00 €	21 200,00 €
1322 - Régions	64	989 713,00 €	0,00 €	1 125,00 €
1322 - Régions	816	20 000,00 €	0,00 €	106 952,65 €
1322 - Régions	90	326 648,00 €	0,00 €	0,00 €
1322 - Régions	94	10 950,00 €	0,00 €	0,00 €
1322 - Régions	95	280 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
1322 - Régions	413	8 700,00 €	0,00 €	160 409,00 €
1323 - Départements	64	170 000,00 €	30 000,00 €	8 700,00 €
1323 - Départements	70	5 937,00 €	5 937,00 €	140 000,00 €
1323 - Départements				0,00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

2021

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Accusé de réception en préfecture
063-20007078-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1323 - Départements	830	21 300.00 €	0.00 €	700.00 €
1323 - Départements	831	23 700.00 €	0.00 €	93 332.00 €
1323 - Départements	90	119 470.00 €	0.00 €	0.00 €
1323 - Départements	95	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13241 - Communes membres du GFP	312	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
13258 - Autres groupements	831	4 100.00 €	12 996.80 €	0.00 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	824	0.00 €	0.00 €	4 446.75 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	830	8 400.00 €	8 360.00 €	0.00 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	831	129 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	413	72 000.00 €	0.00 €	71 999.30 €
1328 - Autres	64	153 398.00 €	8 723.00 €	310 587.00 €
1328 - Autres	830	42 500.00 €	7 102.20 €	0.00 €
1328 - Autres	831	149 460.00 €	66 646.80 €	35 616.88 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	64	105 000.00 €	0.00 €	105 000.00 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	70	83 600.00 €	0.00 €	83 600.00 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	824	0.00 €	0.00 €	40 812.00 €
1346 - Participations pour voirie et réseaux	824	40 812.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre - 16				0.00 €
1641 - Emprunts en euros	01	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre - 204				0.00 €
20422 - Privé - Bâtiments et installations	70	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre - 27				0.00 €
27638 - Autres établissements publics	01	918 960.00 €	20 175.00 €	0.00 €
27638 - Autres établissements publics	811	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2764 - Créances sur des particuliers	90	31 530.00 €	0.00 €	0.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Budget : BUDGET PRINCIPAL

2021

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
--------	----------	---------------	--------------------	--------------------------

Total des recettes		11 127 463.00 €	4 727 263.00 €	1 463 508.58 €
--------------------	--	-----------------	----------------	----------------

Pour le Président, par délégation
Le Vice-président délégué aux finances



Marc RÉGNOUX

Accusé de réception en préfecture
063-200070763-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés	97 760,98			5 794 833,26		5 697 072,28
Résultats affectés		3 000 000,00				3 000 000,00
Opérations de l'exercice	9 566 576,76	6 395 969,81	46 218 498,31	47 846 477,55	55 785 075,07	54 242 447,36
TOTAUX	9 664 337,74	9 395 969,81	46 218 498,31	53 641 310,81	55 785 075,07	62 939 519,64
Résultats de clôture	268 367,93			7 422 812,50		7 154 444,57
Reste à réaliser	4 242 739,64	1 463 508,58			4 242 739,64	1 463 508,58
TOTAUX CUMULES	13 907 077,38	10 859 478,39	46 218 498,31	53 641 310,81	60 027 814,71	64 403 028,22
RESULTATS DEFINITIFS	3 047 598,99			7 422 812,50		4 375 213,51
RESULTATS DE CLOTURE	268 367,93			7 422 812,50		7 154 444,57

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET COMMERCES DE PROXIMITE						
Résultats reportés	804 012,57				804 012,57	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	1 458 027,83	949 881,12	233 971,26	233 971,26	1 691 999,09	1 183 852,38
TOTAUX	2 262 040,40	949 881,12	233 971,26	233 971,26	2 496 011,66	1 183 852,38
Résultats de clôture	1 312 159,28				1 312 159,28	
Reste à réaliser	106 800,98	827 737,30			106 800,98	827 737,30
TOTAUX CUMULES	2 368 841,38	1 777 618,42	233 971,26	233 971,26	2 602 812,64	2 011 589,68
RESULTATS DEFINITIFS	591 222,96				591 222,96	
RESULTATS DE CLOTURE	1 312 159,28				1 312 159,28	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZONES ECONOMIQUES						
Résultats reportés		146 150,41	13 971,99			132 178,42
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	2 143 518,55	2 143 518,55	2 217 462,74	2 217 463,19	4 360 981,29	4 360 981,74
TOTAUX	2 143 518,55	2 289 668,96	2 231 434,73	2 217 463,19	4 360 981,29	4 493 160,16
Résultats de clôture		146 150,41	13 971,54			132 178,87
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 143 518,55	2 289 668,96	2 231 434,73	2 217 463,19	4 360 981,29	4 493 160,16
RESULTATS DEFINITIFS		146 150,41	13 971,54			132 178,87
RESULTATS DE CLOTURE		146 150,41	13 971,54			132 178,87

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS						
Résultats reportés		20 848,25		805 756,91		826 605,16
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	533,60	15 107,00	3 925 910,16	4 217 612,29	3 926 443,76	4 232 719,29
TOTAUX	533,60	35 955,25	3 925 910,16	5 023 369,20	3 926 443,76	5 059 324,45
Résultats de clôture		35 421,65		1 097 459,04		1 132 880,69
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	533,60	35 955,25	3 925 910,16	5 023 369,20	3 926 443,76	5 059 324,45
RESULTATS DEFINITIFS		35 421,65		1 097 459,04		1 132 880,69
RESULTATS DE CLOTURE		35 421,65		1 097 459,04		1 132 880,69

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés		3 349 513,30		1 690 937,23		5 040 450,53
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	3 915 479,61	1 862 132,05	1 767 044,20	2 833 778,55	5 682 523,81	4 695 910,60
TOTAUX	3 915 479,61	5 211 645,35	1 767 044,20	4 524 715,78	5 682 523,81	9 736 361,13
Résultats de clôture		1 296 165,74		2 757 671,58		4 053 837,32
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 915 479,61	5 211 645,35	1 767 044,20	4 524 715,78	5 682 523,81	9 736 361,13
RESULTATS DEFINITIFS		1 296 165,74		2 757 671,58		4 053 837,32
RESULTATS DE CLOTURE		1 296 165,74		2 757 671,58		4 053 837,32

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZONE ACTIVITE CHAMLOUP						
Résultats reportés	377 931,10				377 931,10	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	16 167,45	10 816,94	51 144,48	178 504,60	67 311,93	189 321,54
TOTAUX	394 098,55	10 816,94	51 144,48	178 504,60	445 243,03	189 321,54
Résultats de clôture	383 281,61			127 360,12	255 921,49	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	394 098,55	10 816,94	51 144,48	178 504,60	445 243,03	189 321,54
RESULTATS DEFINITIFS	383 281,61			127 360,12	255 921,49	
RESULTATS DE CLOTURE	383 281,61			127 360,12	255 921,49	

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZA PULVERIERES						
Résultats reportés	111 547,08				111 547,08	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	138 671,75	131 934,25	138 832,75	138 832,75	277 504,50	270 767,00
TOTAUX	250 218,83	131 934,25	138 832,75	138 832,75	389 051,58	270 767,00
Résultats de clôture	118 284,58				118 284,58	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	250 218,83	131 934,25	138 832,75	138 832,75	389 051,58	270 767,00
RESULTATS DEFINITIFS	118 284,58				118 284,58	
RESULTATS DE CLOTURE	118 284,58				118 284,58	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZA CROIX DES ROBERTS						
Résultats reportés	728 350,60				728 350,60	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	786 094,80	926 346,92	941 908,80	941 908,80	1 728 003,60	1 868 255,72
TOTAUX	1 514 445,40	926 346,92	941 908,80	941 908,80	2 456 354,20	1 868 255,72
Résultats de clôture	588 098,48				588 098,48	
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 514 445,40	926 346,92	941 908,80	941 908,80	2 456 354,20	1 868 255,72
RESULTATS DEFINITIFS	588 098,48				588 098,48	
RESULTATS DE CLOTURE	588 098,48				588 098,48	

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZONE ARTISANALE DE CHAMLOUP						
Résultats reportés		40 833,11		103 183,68		144 016,79
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	14 432,31	13 642,31	14 697,13	14 697,95	29 129,44	28 340,26
TOTAUX	14 432,31	54 475,42	14 697,13	117 881,63	29 129,44	172 357,05
Résultats de clôture		40 043,11		103 184,50		143 227,61
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	14 432,31	54 475,42	14 697,13	117 881,63	29 129,44	172 357,05
RESULTATS DEFINITIFS		40 043,11		103 184,50		143 227,61
RESULTATS DE CLOTURE		40 043,11		103 184,50		143 227,61

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET EAU						
Résultats reportés		2 441 279,58		1 589 795,68		4 031 075,26
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	2 043 354,46	151 199,80	1 742 266,81	2 967 092,49	3 785 621,27	3 118 292,29
TOTAUX	2 043 354,46	2 592 479,38	1 742 266,81	4 556 888,17	3 785 621,27	7 149 367,55
Résultats de clôture		549 124,92		2 814 621,36		3 363 746,28
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 043 354,46	2 592 479,38	1 742 266,81	4 556 888,17	3 785 621,27	7 149 367,55
RESULTATS DEFINITIFS		549 124,92		2 814 621,36		3 363 746,28
RESULTATS DE CLOTURE		549 124,92		2 814 621,36		3 363 746,28

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

AFFECTATION PREVISIONNELLE DES RESULTATS 2021

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET COMMERCES PROXIMITE	BUDGET TRANSPORTS PUBLICS	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET EAU
POUR MEMOIRE					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	5 794 833,26		805 756,91	1 690 937,23	1 589 795,68
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	97 760,98	804 012,57			
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)			20 848,25	3 349 513,30	2 441 279,58
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/21	-268 367,93	-1 312 159,28	35 421,65	1 296 165,74	549 124,92
Solde d'exécution de l'exercice	-170 606,95	-508 146,71	14 573,40	-2 053 347,56	-1 892 154,66
Solde d'exécution cumulé	-268 367,93	-1 312 159,28	35 421,65	1 296 165,74	549 124,92
RESTES A REALISER AU 31/12/21	-2 779 231,06	720 936,32			
Dépenses d'investissement	4 242 739,64	106 800,98			
Recettes d'investissement	1 463 508,58	827 737,30			
SOLDE	-2 779 231,06	720 936,32			
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/21	3 047 598,99	591 222,96	-35 421,65	-1 296 165,74	-549 124,92
Rappel du solde d'exécution cumulé	-268 367,93	-1 312 159,28	35 421,65	1 296 165,74	549 124,92
Rappel du solde des restes à réaliser	-2 779 231,06	720 936,32			
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	7 422 812,50		1 097 459,04	2 757 671,58	2 814 621,36
Résultat de l'exercice	1 627 979,24		291 702,13	1 066 734,35	1 224 825,68
Résultat antérieur	5 794 833,26		805 756,91	1 690 937,23	1 589 795,68
TOTAL A AFFECTER	7 422 812,50		1 097 459,04	2 757 671,58	2 814 621,36

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	3 050 000,00				1 000 000,00
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	4 372 812,50		1 097 459,04	2 757 671,58	1 814 621,36

	BUDGET ZONES ECONOMIQUES
POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	13 971,99
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	146 150,41
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/21	-903 471,15
Solde d'exécution de l'exercice	
Solde d'exécution cumulé	146 150,41
Solde d'exécution final du budget ZA Pulvérières	-118 284,58
Solde d'exécution final du budget ZA Champloup	-383 281,61
Solde d'exécution final du budget zone artisanale Champloup	40 043,11
Solde d'exécution final du budget zone de la Croix des Roberts	-588 098,48
RESTES A REALISER AU 31/12/21	
Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	
SOLDE	
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/21	-146 150,41
Rappel du solde d'exécution cumulé	146 150,41
Rappel du solde des restes à réaliser	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	0,45
Résultat antérieur	-13 971,99
Résultat final du budget ZA Champloup	127 360,12
Résultat final du budget zone artisanale Champloup	103 184,50
TOTAL A AFFECTER	216 573,08

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	216 573,08

02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
063-20010753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-97 760,98		-170 606,95		-268 367,93
Fonctionnement	8 794 833,26	3 000 000,00	1 627 979,24		7 422 812,50
TOTAL I	8 697 072,28	3 000 000,00	1 457 372,29		7 154 444,57
II - Budgets des services à caractère administratif					
02010-COMMERCES DE PROXIMITÉ C					
Investissement	-804 012,57		-508 146,71		-1 312 159,28
Fonctionnement					
Sous-Total	-804 012,57		-508 146,71		-1 312 159,28
02011-ZONES ECONOMIQUES CCRLV					
Investissement	146 150,41				146 150,41
Fonctionnement	-13 971,99		0,45		-13 971,54
Sous-Total	132 178,42		0,45		132 178,87
02015-ZA CROIX DES ROBERTS CCR					
Investissement	-728 350,60		140 252,12		-588 098,48

02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
063-20000753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
Fonctionnement					
Sous-Total	-728 350,60		140 252,12		-588 098,48
02016-ZA PULVERIERES CCRLV					
Investissement	-111 547,08		-6 737,50		-118 284,58
Fonctionnement					
Sous-Total	-111 547,08		-6 737,50		-118 284,58
02017-ZA CHAMPLOUP CCRLV					
Investissement	-377 931,10		-5 350,51		-383 281,61
Fonctionnement			127 360,12		127 360,12
Sous-Total	-377 931,10		122 009,61		-255 921,49
02018-ZONE ARTISA CHAMPLOUP CC					
Investissement	40 833,11		-790,00		40 043,11
Fonctionnement	103 183,68		0,82		103 184,50
Sous-Total	144 016,79		-789,18		143 227,61
TOTAL II	-1 745 646,14		-253 411,21		-1 999 057,35
III - Budgets des services à					

02000 - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
063-20001753-20220201-DEL202202010301-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
caractère industriel					
et commercial					
02012-FRANSPORTS VOYAGEURS CCR					
Investissement	20 848,25		14 573,40		35 421,65
Fonctionnement	805 756,91		291 702,13		1 097 459,04
Sous-Total	826 605,16		306 275,53		1 132 880,69
02019-ASSAINISSEMENT CCRLV					
Investissement	3 349 513,30		-2 053 347,56		1 296 165,74
Fonctionnement	1 690 937,23		1 066 734,35		2 757 671,58
Sous-Total	5 040 450,53		-986 613,21		4 053 837,32
02021-EAU RLV					
Investissement	2 441 279,58		-1 892 154,66		549 124,92
Fonctionnement	1 589 795,68		1 224 825,68		2 814 621,36
Sous-Total	4 031 075,26		-667 328,98		3 363 746,28
TOTAL III	9 898 130,95		-1 347 666,66		8 550 464,29
TOTAL I + II + III	16 849 557,09	3 000 000,00	-143 705,58		13 705 851,51